



Bien vivre à La Croix-en-Touraine



Bulletin municipal 2023

Mairie de La Croix-en-Touraine
30 rue Nationale • 37150 La Croix-en-Touraine
Tél. 02 47 23 64 64 • www.lacroixentouraine.fr
Facebook : Mairie la croix en touraine

DÉCORATION - BRICOLAGE - JARDINAGE - MATERIAUX - ANIMALERIE
Livraisons



Les Mousquetaires

BRICO **MARCHÉ**



37150 BLERE - 02 47 23 54 24  Bricomarché (Bléré)



Les Mousquetaires

Inter**marché**

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE
37150 BLERE

OUVERT le Dimanche matin



BUSSONNAIS paysage

Création & entretien de jardins

06 62 34 54 44

contact@bussonnaispaysage.fr

LA CROIX-EN-TOURAINNE



Membre d'Artisanat à domicile, déclaration d'activité n° SAP/514 156 003 en date du 03/02/2012

 bussonnais paysage

Aménagement extérieur
Terrasse et Clôture
Plantation et Bassin
Arrosage automatique
Tonte et Taille de haie



SARL **RIVIERE**
Dimitry

02 47 57 95 38
06 98 26 36 99

INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

LA CROIX-EN-TOURAINNE

- Plomberie / Sanitaire
- Traitement de l'eau
- Réalisation de salles de bain & cuisines
- Carrelage / Faïence
- Agencement

- Chauffage / Ramonage
- Climatisation
- Électricité

- Énergies nouvelles



SOMMAIRE

QUELQUES INFORMATIONS COMMUNALES	p.4 à 6
RÈGLES ESSENTIELLES DE BON VOISINAGE	p.7
URBANISME	p.8
LES PROJETS	p.9-10
LES TRAVAUX	p.10
RETOUR EN IMAGES SUR 2022	p.11-12
LES FINANCES	p.13
INSCRIPTION DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LES REGISTRES COMMUNAUX	p.13
LA FIBRE	p.13
LES ÉCOLES	p.14-15
LA JEUNESSE	p.15
A.P.E.	p.16
COMPAGNIE DES SANS NOM	p.17
BIBLIOCHOUETTE	p.18
COMPAGNIE DU PETIT BOIS	p.19
JUMELAGE BIRŠTONAS	p.20
DÉTENTE ET LOISIRS	p.21
UNC	p.22
BUDDY LINE DANCE	p.22
COMITÉ DES FÊTES	p.23
GYMNASTIQUE	p.23
LES ARCHERS	p.24
RANCH DES TERRES NOIRES	p.24
SPORTING CLUB	p.25
ASSOCIATION EDOUARD ANDRÉ	p.26
CENTRE SOCIOCULTUREL DE BLÉRE	p.27
MISSION LOCALE	p.28
CCBVC	p.28
SIEIL	p.29
OFFICE DE TOURISME	p.30
COMITÉ DE JUMELAGE BLÉRE-GARREL	p.31
ASSAD-HAD	p.32
AGENDA 2023	p.33
NUMÉROS UTILES	p.34

LE MOT DU MAIRE



L'an dernier, à la même époque, j'en appelais à la responsabilité de tous pour lutter contre la Covid 19. Cette lutte n'est pas terminée malheureusement. Soyons toujours prudents. Et cette année, nouvelles recommandations : j'en appelle à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques.

Il en va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, nos écoles, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Concernant l'éclairage public, il a été réduit d'une heure le soir et d'une demi-heure le matin, sauf dans les alentours proches de la discothèque les week-ends. Petit à petit, les éclairages vieille génération seront remplacés par des luminaires moins gourmands, mais cela a un coût important, et cette transformation sera progressive. La municipalité prend ses responsabilités dans ce domaine et gère au mieux ce secteur de dépenses publiques afin d'éviter la répercussion des coûts supplémentaires entraînés par les hausses des tarifs de gaz et d'électricité sur les administrés.

Les taux d'imposition votés par vos élus n'ont pas augmenté cette année. Si vous constatez des augmentations de la taxe foncière, celles-ci sont dues à l'augmentation des bases fiscales qui sont corrigées et modifiées par l'Etat.

Comme vous le verrez à la lecture des articles de ce bulletin, nos projets prennent forme, pas toujours aussi vite que nous l'aurions voulu, mais si nous voulons réduire le plus possible le reste à charge de la commune dans nos chantiers, il nous faut aller à la chasse aux aides financières et pour cela, faire procéder à des études pour « monter » des dossiers de demandes de subventions. C'est le cas, par exemple, pour les travaux d'agrandissement et de rénovation énergétique de l'école élémentaire Joseph Joffo que nous espérons voir démarrer courant 2024.

La saison culturelle 2022/2023 a été lancée avec une superbe soirée irlandaise en novembre dernier et elle donnera lieu au cours de cette année à de très belles manifestations. Surveillez les dates déjà annoncées dans ce bulletin, et téléchargez l'application Intra-Muros (cf. page 4) à laquelle notre commune est abonnée avec la communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher.

Ce bulletin est aussi celui des associations et de leurs bénévoles et je les remercie ici sincèrement pour leur travail et leur dévouement. Merci également aux annonceurs dont la publicité finance cette nouvelle édition 2023.

Je n'oublie pas nos agents municipaux qui s'investissent au quotidien pour nous, pour vous, pour vos enfants. Merci à eux.

L'année qui s'achève aura été, à bien des égards, angoissante. La situation internationale, les catastrophes environnementales, le repli sur soi ont rendu le climat morose. Malgré tout, l'été très ensoleillé a permis à chacun de retrouver joie et bonne humeur et les fêtes de fin d'année devraient aussi permettre de joyeuses réunions en famille ou entre amis. Toute l'équipe municipale aura plaisir à vous retrouver à la **cérémonie des vœux le vendredi 6 janvier à 18 h 30 au Centre Lorin de La Croix**. Ce sera l'occasion de faire un bilan de cette année 2022 et de vous présenter plus en détail les projets à venir.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2023.

Michèle GASNIER

LA CROIX-EN-TOURAINNE EST SUR



IntraMuros

L'essentiel est près de chez vous.

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play App Store



Ne pas jeter sur la voie publique

LE PERSONNEL MUNICIPAL

SECRETARIAT GÉNÉRAL : Cyril REBILLARD

SERVICES ADMINISTRATIFS : Margaux ARNAULT, Marie GUILLONNEAU, Nathalie LEFÈVRE, Cédric MAZEIN (ASVP)

SERVICES TECHNIQUES ET GARDIEN- NAGE DU PARC : Delphine BEGUIN, Pierre DIAZ, Rémi FOUQUET, Béatrice GAULT, Jean-Claude MAHOT et Jean-Michel COUTON

ECOLE MATERNELLE, RESTAURANT SCOLAIRE, GARDERIES PRIMAIRE ET MATERNELLE, ENTRETIEN DES LOCAUX MUNICIPAUX : Séverine BERTRAND, Marina BREUSSIN, Isabelle BUZON, Laëtitia CHARPENTIER, Sylvie CHEVALLEREAU, Amélie PASHAUS, Christine PEGUE, Valérie POUMEROL, Cécile RABAUX.

LISTE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Suite à la démission de l'adjointe Jacqueline Bourguignon, que nous remercions vivement pour son travail effectué pendant ses nombreuses années au service de notre commune et de la communauté de communes, en qualité de déléguée communautaire et membre de nombreuses commissions et organismes extérieurs très importants pour les collectivités, élue depuis 1995 à La Croix-en-Touraine d'abord comme conseillère municipale, puis comme adjointe en charge de l'urbanisme, des réseaux, de la voirie, et à qui nous souhaitons une bonne « retraite », Carine Del Rio a été nommée 5^{ème} adjointe et quelques commissions ont été remaniées. Voici donc la composition de

L'équipe municipale (au 16 septembre 2022)

Maire : Michèle GASNIER
 1^{er} adjoint : Michel MULOT
 2^{ème} adjoint : Denis CHANTREL
 3^{ème} adjoint : Sylvie BARBOUX
 4^{ème} adjoint : Philippe MILLE
 5^{ème} adjoint : Carine DEL RIO

Conseillers municipaux : Joëlle AVENET, Jean-Pierre BOIVIN, Chantal BUREAU, Christophe CHAPLOT, Murielle FREMONT-HUET, Anaïs HUET, Jean-Philippe LECLERC, Jean-Claude MAURICE, Jonathan PERRAY, Brigitte PILLU, Guillaume THEBAULT et Sylvie WARNET.

Les commissions municipales (le Maire fait partie, d'office, de toutes les commissions)

> PERSONNEL

Maire : Michèle GASNIER
 Gestion du personnel des services municipaux
 AVENET Joëlle, BARBOUX Sylvie, BOIVIN Jean-Pierre, CHANTREL Denis, DEL RIO Carine, LECLERC Jean-Philippe, MILLE Philippe, MULOT Michel, PERRAY Jonathan, WARNET Sylvie

> BÂTIMENTS ET PATRIMOINE

1^{er} adjoint : Michel MULOT
 Entretien des bâtiments et parcs com-

munaux - Travaux divers

AVENET Joëlle, BOIVIN Jean-Pierre, CHAPLOT Christophe, DEL RIO Carine, LECLERC Jean-Philippe, MAURICE Jean-Claude, MILLE Philippe, PILLU Brigitte, THEBAULT Guillaume, WARNET Sylvie

> URBANISME ENVIRONNEMENT

1^{er} adjoint : Michel MULOT
 Suivi du PLUI - Urbanisme - Réseaux divers - Voirie - Circulation - Stationnement
 AVENET Joëlle, BARBOUX Sylvie, BOIVIN Jean-Pierre, CHAPLOT Christophe, DEL RIO Carine, LECLERC Jean-Philippe, MAURICE Jean-Claude, PILLU Brigitte, WARNET Sylvie

> AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET INTERCOMMUNALITÉ - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABLE

2^{ème} adjoint : Denis CHANTREL
 Conception et suivi de tous les projets importants - Suivi des projets intercommunaux - Écologie - Développement et maintien de l'économie locale.
 AVENET Joëlle, BARBOUX Sylvie, BOIVIN Jean-Pierre, CHAPLOT Christophe, DEL RIO Carine, FRÉMONT-HUET Murielle, LECLERC Jean-Philippe, MAURICE Jean-Claude, MULOT Michel, PERRAY Jonathan, THEBAULT Guillaume, WARNET Sylvie

> FINANCES

2^{ème} adjoint : Denis CHANTREL
 Conception du budget - Suivi de son évolution - Gestion de la dette - Impôts directs - Marchés Publics
 BARBOUX Sylvie, BOIVIN Jean-Pierre, BUREAU Chantal, DEL RIO Carine, FREMONT-HUET Murielle, MAURICE Jean-Claude, MILLE Philippe, MULOT Michel

> VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

3^{ème} adjoint : Sylvie BARBOUX
 Animations culturelles - Relations avec les associations - Gestion des salles communales
 BUREAU Chantal, DEL RIO Carine, HUET Anaïs, PERRAY Jonathan, PILLU Brigitte, WARNET Sylvie

> AIDE SOCIALE - CCAS (*)

3^{ème} adjoint : Sylvie BARBOUX

Gestion des logements sociaux - Relations avec les organismes sociaux - CCAS (*) (Comprenant autant de membres extérieurs nommés que de conseillers municipaux)

AVENET Joëlle, BUREAU Chantal, FREMONT-HUET Murielle, HUET Anaïs, LECLERC Jean-Philippe, MAURICE Jean-Claude, PILLU Brigitte

Membres extérieurs : COCHIN Jocelyne, COEURET Bernard, FEBVET Jeannine, LE BRIS Michelle, LEMAIRE Sonia, LUCAS Joëlle, NAGORZANSZKI Gilberte, THIBAUT Marie-Thérèse

> ENFANCE - JEUNESSE

4^{ème} adjoint : Philippe MILLE

Affaires scolaires - Écoles - Garderies -

Restaurant scolaire - Équipements sportifs

BARBOUX Sylvie, CHANTREL Denis, CHAPLOT Christophe, DEL RIO Carine, HUET Anaïs, MAURICE Jean-Claude, PERRYAY Jonathan, PILLU Brigitte

> AFFAIRES GÉNÉRALES

4^{ème} adjoint : Philippe MILLE

Cimetière - Élections - État-Civil - Participation Citoyenne

AVENET Joëlle, BARBOUX Sylvie, CHANTREL Denis, CHAPLOT Christophe

> FÊTES ET CÉRÉMONIES

5^{ème} adjoint : Carine DEL RIO

Cérémonies commémoratives - Fête du parc - Fête du feu d'artifice

BARBOUX Sylvie, BUREAU Chantal, FRÉMONT-HUET Murielle, MILLE

Philippe, MULOT Michel, PILLU Brigitte, WARNET Sylvie

> COMMUNICATION ET PROMOTION DE LA COMMUNE

5^{ème} adjoint : Carine DEL RIO

Information des citoyens - Journaux, bulletins - Site internet - Réseaux sociaux, applications

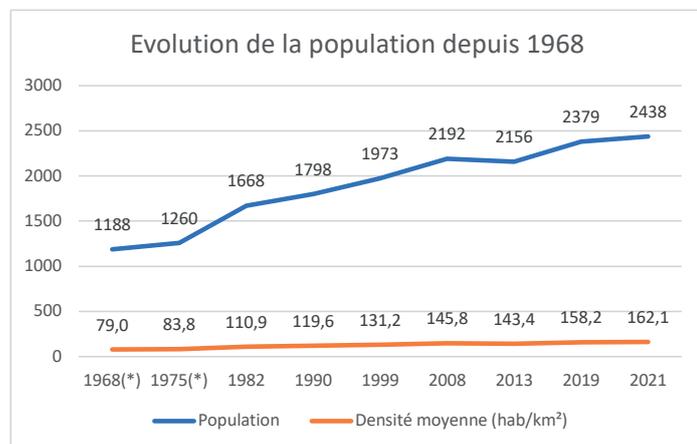
BARBOUX Sylvie, CHAPLOT Christophe, FRÉMONT-HUET Murielle, MILLE Philippe, MULOT Michel, THEBAULT Guillaume, WARNET Sylvie

DÉLÉGUÉ.E.S COMMUNAUTAIRES :

Michèle GASNIER, Michel MULOT, Sylvie WARNET, Jean-Pierre BOIVIN (9^e Vice-Président à la communauté de communes, en charge de l'habitat et des gens du voyage).

LA POPULATION COMMUNALE

Les populations communales sont physiquement recensées tous les 5 ans. A la Croix-en-Touraine, le dernier recensement date de 2019 et avait établi la population Crucifcienne à 2 379 habitants.



ÉTAT CIVIL

	Naissances	Mariages	Pacs	Décès
2022	27	3	8	19

DATES DES CONSEILS MUNICIPAUX 2023

(sous réserve de modifications) :

À 20 h, les vendredis : 20 janvier, 17 février, 17 mars, 14 avril, 12 mai, 16 juin, 28 juillet, 15 septembre, 13 octobre, 10 novembre, 8 décembre.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez emménagé sur la commune de La Croix-en-Touraine ou y avez installé votre entreprise depuis janvier 2022, une matinée d'accueil des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises sera organisée par la municipalité le **samedi 2 septembre 2023 de 10h à 11h**.

Vous souhaitez participer à cette matinée ou vous faire connaître, venez vous faire recenser en mairie.

CONCOURS PHOTO

Du 9 janvier au 5 mai 2023, la commune de La Croix-en-Touraine organise un concours photo gratuit, ouvert à tous les photographes amateurs de la commune à l'exclusion des membres du jury. Le thème de ce concours photo pour l'année 2023 est « **La commune en hiver et au printemps** ». Deux catégories : Enfants jusqu'à 15 ans inclus et Adultes à partir de 16 ans. Le jury sélectionnera les photos qui seront exposées lors de son événement Parc en Fête le dimanche 4 juin 2023 (bulletin et règlement disponible en mairie et sur le site internet).



- Revêtements sols bois/pvc
- Menuiseries int/ext
- Cloisons sèches
- Peinture
- Aménagements intérieurs
- Faux plafonds

Jérémy POISSON - 06 98 25 93 00

37150 La Croix-en-Touraine

Mail : multipose37@gmail.com Multipose 37

DÉMARCHES PAR INTERNET

www.changerdadresse-gouv.fr : Changement d'adresse auprès des différents organismes.

www.service-public.fr : Accéder à tous les sites administratifs français.

www.legifrance.gouv.fr : Tous les textes de loi française.

www.diplomatie.gouv.fr : Demander un extrait d'acte d'état-civil dressé à l'étranger pour un ressortissant français.

www.impots.gouv.fr : Réaliser sa déclaration de revenus, régler ses impôts : fonciers, sur les revenus ou autres.

www.amendes.gouv.fr : Régler ou contester vos amendes.

EN CAS D'URGENCE,

Appelez immédiatement le 17 ou le 112.

Le secrétariat de mairie ne remplace pas la police.

Lorsqu'il y a un accident sur la voie publique, un trouble à l'ordre public comme une agression, une nuisance sonore après 22 heures, un vol, une dégradation de bien public ou privé, un cambriolage, vous devez composer le 17 sur un poste fixe ou le 112 sur un portable.

Il vous sera demandé de réaliser une description exacte, de stipuler les signes particuliers des individus, un relevé de plaques d'immatriculation, le type de véhicule afin d'aider l'intervention de la patrouille.

MAIRIE

Ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 8h à 12h30 -

Le vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (nouveaux horaires).

Pendant les périodes de vacances scolaires, la mairie est fermée au public le mercredi.

30 rue Nationale

37150 La Croix en Touraine

02 47 23 64 64

contact@lacroixentouraine.fr

www.lacroixentouraine.fr

RAMASSAGE DES BACS D'ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Jour de ramassage des bacs verts (déchets ménagers) : **Mardi**. Sortir le bac la veille au soir.

Jour de ramassage des bacs jaunes (tri sélectif) : **Jeudi** (A sortir la veille au soir). (sous réserve de modifications lors de jours fériés).

Pour faciliter le levage des bacs par les agents, merci de mettre les poignées côté route.

DÉCHETTERIES

Du 01/04 au 30/09	ATHÉE-SUR-CHER	CHISSEAUX	BLÉRE
Lundi	9h à 12 h 14 h à 18 h	9h à 12 h	9h à 12 h 14 h à 18 h
Mardi	9h à 12 h	Fermée	14 h à 18 h
Mercredi	9h à 12 h	14 h à 18 h	14 h à 18 h
Jeudi	9h à 12 h	Fermée	14 h à 18 h
Vendredi	9h à 12 h 14 h à 18 h	14 h à 18 h	9h à 12 h 14 h à 18 h
Samedi	9h à 12 h 14 h à 18 h	9h à 12 h 14 h à 18 h	9h à 12 h 14 h à 18 h

Du 01/10 au 31/03	ATHÉE-SUR-CHER	CHISSEAUX	BLÉRE
Lundi	9h à 12 h 14 h à 17 h	9h à 12 h	9h à 12 h 14 h à 17 h
Mardi	9h à 12 h	Fermée	14 h à 17 h
Mercredi	9h à 12 h	14 h à 17 h	14 h à 17 h
Jeudi	9h à 12 h	Fermée	14 h à 17 h
Vendredi	9h à 12 h 14 h à 17 h	14 h à 17 h	9h à 12 h 14 h à 17 h
Samedi	9h à 12 h 14 h à 17 h	9h à 12 h 14 h à 17 h	9h à 12 h 14 h à 17 h

PROCÉDURE CONCERNANT LES CATASTROPHES NATURELLES (inondation, sécheresse, éboulement...)

Les personnes sinistrées peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une indemnisation dans le cadre de la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Pour cela, les sinistrés doivent :

- Déclarer l'évènement auprès de leur assurance dès que possible ;

- Faire suivre à la mairie concernée par le sinistre un courrier accompagné de photos montrant les dégâts afin que le maire puisse transmettre à la Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

La Préfecture adresse cette demande accompagnée d'éléments techniques

au Ministère de l'Intérieur. Une commission interministérielle émet un avis favorable ou défavorable et le Ministre de l'Intérieur accorde ou refuse la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Un arrêté interministériel est alors publié au Journal Officiel.

Cette décision est ensuite notifiée par le Préfet à la commune.

Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, le maire informe immédiatement ses administrés qui ne disposent alors que de 10 jours à compter de la date de publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel pour contacter à nouveau leur assurance.

QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES DE BON VOISINAGE À RESPECTER POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS !

STOP AUX BRUITS INUTILES

Bruits de chantier

• Autorisés entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés), exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.



Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse, motoculteur...)

Ils sont autorisés :

- De 8h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00 du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00 le samedi
- De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

NUISANCES SONORES

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.



RESPECTER LES LIEUX PUBLICS

Il est interdit d'effectuer, d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

JARDINER SANS BRÛLER



Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie. En cas d'infraction, vous risquez une amende de 4^{ème} classe de 750 €.

PLANTER SANS DÉPASSER

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

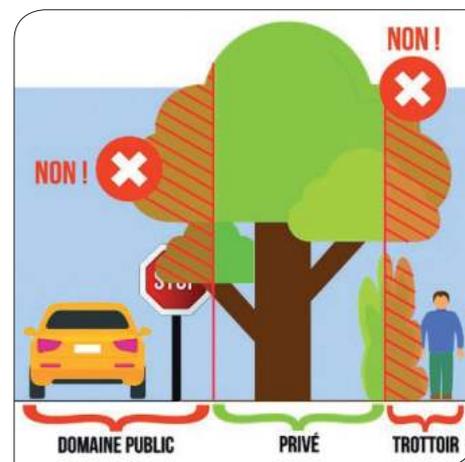
Obligation d'égagement en bordure de voie publique

Il est rappelé aux propriétaires que toute végétation (arbres, arbustes, haies vives, rosiers grimpants, ronces, etc..) doit être tenue constamment affranchie de toute entrave en bordure de voie publique.

Les branches qui dépassent les limites

de propriété et peuvent gêner les piétons dans l'usage normal du trottoir ou qui surplombent la chaussée ou encore qui occultent les panneaux de signalisation routière, doivent être coupées. Article L114-2 du code de la voirie routière. Vous devez prendre les mesures nécessaires, sous peine d'être mis en demeure de réalisation des travaux à vos frais.

À noter : Le maire peut, dans le cadre de ses pouvoirs de police qu'il détient aux termes de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'égagement ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies, dès lors que cela porte atteinte à la commodité du passage. En outre, le maire est compétent pour établir les servitudes de visibilité prévues à l'article L. 114-2 du code de la voirie routière qui peuvent comporter l'obligation de « supprimer les plantations gênantes » pour les propriétés riveraines des voies publiques communales. Enfin, le maire peut aussi, sur la base de l'article R. 116-2 du code de la voirie routière, punir d'une amende prévue pour les contraventions de 5^{ème} ceux qui « en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier ».



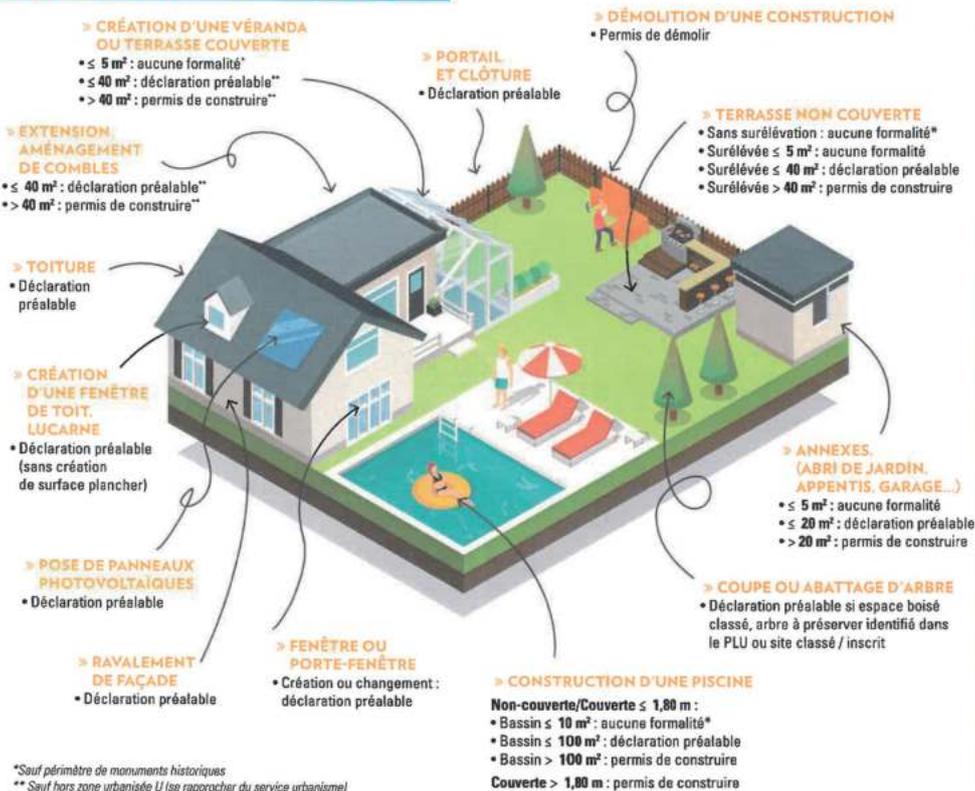
Tout projet de construction, de modification de façade ou de menuiserie, de changement de destination ou de division parcellaire en vue de construire nécessite une demande d'autorisation en mairie. Le type d'autorisation dépend du type de travaux à effectuer.

Les personnes ayant omis de faire les déclarations en temps utile peuvent se renseigner en mairie pour se mettre en conformité.

QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX ?

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service Urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (informations non exhaustives).

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?

- 1. SE RENSEIGNER SUR LES RÈGLES D'URBANISME APPLICABLES SUR LE TERRAIN**
 • Après du service Urbanisme de la commune
 • Sur le site internet de la commune ou de la Communauté de communes
 • Sur le site Géoportail de l'Urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>)
- 2. RETIRER OU TÉLÉCHARGER LE DOSSIER**
 • Au service Urbanisme de la commune
 • Sur le site Service Public (<https://www.service-public.fr/>)
- 3. DÉPOSER LE DOSSIER RENSEIGNÉ**
 En mains propres ou par courrier au service Urbanisme de la commune
- 4. INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE**
 Par le service Urbanisme de la commune, ou le service Urbanisme mutualisé de la Communauté de communes selon le projet, instruit au regard du code de l'Urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en vigueur.
- 5. RÉPONSE**
 À compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est de 1 mois pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif, 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel, un permis de construire maison individuelle ou un permis de démolir et 3 mois pour un permis d'aménager ou tout autre permis de construire. Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consultation de services extérieurs (ABF, SDIS, etc.)
- 6. AFFICHER L'AUTORISATION DE TRAVAUX**
 Sur le terrain, de façon visible pendant une période continue de 2 mois minimum, et durant toute la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du 1^{er} jour d'affichage.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS
 Service Urbanisme
 Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
 39 rue Gambetta - 37150 Bléré
 Tél. 02 47 23 58 63
urbanisme@cc-blere-valdecher.fr

1- Certains travaux ne nécessitent aucune formalité :

- Terrasse non couverte sans surélévation (sauf périmètre de monuments historiques)
- Terrasse non couverte surélevée si la superficie est inférieure ou égale à 5 m²
- Abri, appentis, garage d'une superficie inférieure ou égale à 5 m²
- véranda ou terrasse couverte si la superficie est inférieure ou égale à 5 m² (sauf périmètre de monuments historiques)
- piscine non-couverte ou couverte d'une hauteur inférieure ou égale à 1,80 m et avec un bassin inférieur ou égal à 10 m² (sauf périmètre de monuments historiques)

2- Les travaux liés à une Déclaration préalable

- Nouvelle construction d'une superficie comprise entre 5 et 20 m²
- Extension située en zone urbaine d'une superficie comprise entre 5 et 40 m²
- Changement de destination sans création de surface
- Implantation d'une clôture

3- Les travaux liés à un Permis de construire

- Nouvelle construction de plus de 20 m²

Extension d'une superficie de plus de 40 m²
 Changement de destination d'un bâtiment avec création de surface
Ces listes ne sont pas exhaustives. Se référer au schéma complet ci-dessus.

LA PRÉPARATION DES DOSSIERS

Les formulaires à remplir peuvent être demandés à la mairie de votre domicile ou de la Commune concernée par la demande d'autorisation. Ils peuvent aussi être téléchargés sur le site internet www.service-public.fr.

DÉPÔT DES DOSSIERS COMPLETS

A la Mairie du domicile ou de la Commune concernée par la demande d'autorisation. Cette dernière est en effet chargée de l'enregistrement et de l'émission d'un récépissé de dépôt à remettre au demandeur. Elle envoie ensuite le dossier au service instructeur de la Communauté de communes. Le dépôt des dossiers peut se faire également par voie dématérialisée pour l'ensemble des communes du territoire à partir du site : <https://sve.sirap.fr>

L'INSTRUCTION ET LE MODE DE DÉCISION

Le service instruit les demandes d'autorisation conformément au document d'urbanisme en vigueur (PLUi) et soumet une proposition d'arrêt au maire. La demande est alors retournée en Mairie pour être signée par le maire avant d'être transmise au demandeur. Les maires conservent leur pouvoir de décision sur les autorisations d'urbanisme. Les délais d'instruction peuvent varier si le dossier nécessite des pièces complémentaires ou si le projet se trouve par exemple dans le périmètre de monuments historiques.

Pour plus de renseignement vous pouvez vous adresser à votre commune ou à la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux-Bléré-Val de Cher au 02 47 23 58 63

ou par mail : urbanisme@cc-autourdechenonceaux.fr ou sur son site internet <https://www.cc-autourdechenonceaux.fr/vivre/construire-et-renover/>

NOTRE FUTURE BOULANGERIE SE DÉVOILE LENTEMENT...

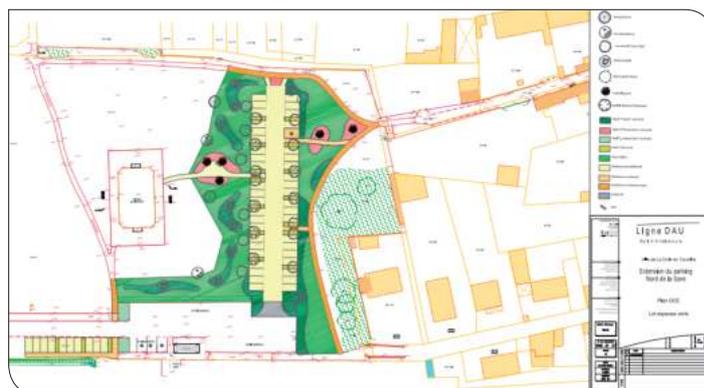


Vous l'avez certainement constaté, notre projet de rénovation de la dernière boulangerie du territoire communal avance tout doucement. Sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes, de nombreuses difficultés sont venues perturber les travaux. La crise sanitaire, les difficultés d'approvisionnement de certains matériaux, la rareté de main d'œuvre sur quelques métiers de gros œuvre, de petites surprises sur l'ancienne construction, entraînent aujourd'hui un sérieux décalage de la livraison du bâtiment. A ce jour, le dernier planning connu prévoit une réception de chantier en avril 2023... Il restera alors à notre future commerçante à prendre possession des lieux et à procéder à son aménagement intérieur pour y exercer son activité ! En attendant on ne peut que se régaler visuellement d'une façade toute restaurée.

EXTENSION DU PARKING NORD DE LA GARE SNCF

Comme annoncé dans un précédent journal, le projet d'extension du parking nord de la gare va se réaliser début 2023. Ce sont ainsi 45 places supplémentaires qui seront créées. Les objectifs visés par ce nouvel espace de stationnement sont triples. D'abord, bien sûr, augmenter la capacité d'accueil pour les usagers du train. Ensuite, proposer aux parents d'élèves une autre possibilité de stationnement pour désengorger la place de la Libération. Un sondage réalisé l'an passé auprès des parents montraient l'intérêt de cet emplacement très proche du centre et donc, des écoles. Enfin, ce parking permettra aussi d'augmenter significativement l'accueil de véhicules lors des manifestations organisées dans le parc.

Ce nouveau parking réalisé en stabilisé, sera agrémenté de différentes essences arbustives et de quelques nouveaux massifs dotés de plantes résistantes à la sécheresse. Deux places seront dédiées aux véhicules électriques avec l'installation de bornes de recharge. Ce sera donc un nouveau lieu de promenade qui sera relié aux différentes liaisons douces préexistantes sur la plaine des Longérons. Si la météo le permet, ce chantier devrait débuter en janvier 2023. Ce projet, d'un coût prévisionnel de 150 000 €, bénéficiera des subventions du département à hauteur de 36 500 € et de celle de l'état à hauteur de 75 000 €. Le



reste à charge est donc tout à fait acceptable pour notre collectivité.

LE LOTISSEMENT DES JARDINS DE LA VINERIE

Dans le cadre du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), notre commune est définie comme un des trois pôles relais autour de la ville de Bléré. A ce titre, nous devons réaliser un certain nombre de constructions nouvelles dans un délai raisonnable d'environ 10 ans. Dès le début de notre mandat, une opportunité s'est présentée pour aménager les terrains situés aux abords du jardin du bien-être, entre la rue du stade et la rue qui dessert l'ancienne vinerie (devenue aujourd'hui les locaux d'une entreprise locale). Après une mise en concurrence de plusieurs organismes, nous avons choisi le projet porté par la branche Aménagement Foncier du Crédit Mutuel.

Ce petit lotissement de treize lots environ devrait voir le jour durant les 2 à 3 années à venir. Il s'inscrit dans un cadre paysager homogène et bénéficie déjà de l'atout que représente le jardin du bien-être, qui a été remis en valeur dans cette perspective.

Environ la moitié de la superficie des terrains actuels qui constitueront le périmètre de ce nouveau lotissement appartient à la commune, l'autre moitié à des propriétaires privés. Dans un but commun, nous avons tous signé une promesse unilatérale de vente au profit du Crédit Mutuel pour la réalisation de ce projet.



SARL Jan BUSSE & Axel PROVOST

TRAVAUX PUBLICS et TERRASSEMENTS

2 le four au noir - 37460 CÉRÉ LA RONDE
Axel PROVOST co-gérant
 ☎ 02 47 94 21 08 - 06 27 81 43 43
 🌐 www.busser-provost.com @ busser.provost@orange.fr

SH Peinture Décoration

*À votre service,
le conseil et le sourire en plus*

- Peinture et Décoration Vitrierie • Produits décoratifs
- Meubles peints • Revêtement de sols et murs
- Ravalement de façade • Démoussage

1 bis Les Sablons - 37150 LA CROIX EN TOURAINE

06 58 00 72 11
 sh.peinture.decoration.37@gmail.com

PROJET DE L'EXTENSION DE LA MSP + LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS

Dans le Plan Local d'Urbanisme Inter-communal (PLUI) applicable depuis début 2022, notre commune est identifiée comme une des trois communes relais de Bléré reconnue comme ville principale. A ce titre, La Croix-en-Touraine devra accueillir une centaine d'habitations dans la décennie. L'attractivité de notre territoire n'est plus à démontrer. L'existence de la gare SNCF sur notre commune et la fréquence des dessertes avec l'agglomération tourangelle est un élément de cette attractivité. Mais la présence d'un pôle santé significatif en est également un de toute première importance.

Il y a quelques années, la majorité des professionnels de santé de notre commune a souhaité se regrouper en un même lieu route d'Amboise. A cette époque leur projet 100% privé a vu naître ce qui allait devenir le pôle que vous connaissez tous et qui aujourd'hui héberge ce qu'on appelle la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP). Vu le potentiel du secteur géographique, certains professionnels d'aujourd'hui se sont lancés, il y a déjà 3 ans, dans un projet d'extension de la MSP.

Mais contrairement au projet de création, ils n'ont pas souhaité porter seuls ce projet. C'est donc un bailleur

social du Département, Val Touraine Habitat (VTH), qui a été retenu pour conduire et concevoir cette opération complexe. Pour aboutir au résultat attendu, il faut bien sûr le dynamisme de certains, mais aussi la volonté de tous. Pour concrétiser le projet, un partenariat tripartite a donc vu le jour entre VTH, certains professionnels de santé regroupés en CISA et la Commune de La Croix-en-Touraine.

En effet, pour que les bâtiments puissent être construits à proximité du pôle actuel, il faut que la commune cède une partie de ses terrains. Une convention a donc été signée pour que chacun s'engage et sache ses droits et devoirs. La complexité d'un tel dossier a nécessité l'animation de nombreuses réunions en présence de beaucoup d'acteurs.

Le 17 février 2022, une réunion essentielle s'est tenue au Centre Lorin de La Croix. Animée par le sous-préfet de Loches, en présence du député de la circonscription, des techniciens et juristes de la préfecture, des techniciens et financeurs du Conseil régional, des experts de l'Agence Régionale de Santé, des chargés d'affaires de VTH, d'un représentant de notre Communauté de Communes, des

professionnels de santé, et des élus qui suivent ce projet, cette réunion a permis d'éclairer tous les points juridiques, financiers et administratifs qui bloquaient l'avancée du projet.

Désormais, le projet est sur de bons rails. Certains nouveaux professionnels de santé sont déjà sur site ou à proximité, dans des locaux temporaires. Ce sont normalement 5 à 6 professionnels supplémentaires qui vont s'installer dans un nouveau bâtiment qui sera construit par VTH et loué aux professionnels.

Une orthophoniste, une psychologue, une psychomotricienne, une kinésithérapeute rejoindront donc l'équipe existante et étofferont l'offre de soins. Nous ne pouvons collectivement que nous en réjouir. Parallèlement et pour équilibrer financièrement son projet, VTH construira une dizaine de logements intergénérationnels, dont une bonne moitié sera à destination privilégiée des seniors.

Les riverains de ce projet ont été conviés en mairie fin 2022 afin que leur soient exposés quelques détails du projet d'aménagement ainsi que répondre à leurs questions légitimes.

UN POINT SUR QUELQUES TRAVAUX

ROUTE DES TERRES NOIRES

Les travaux de réfection ont eu lieu courant octobre, à l'occasion de la fermeture du passage à niveau de La Croix Moisie due aux travaux de réfection des voies de la SNCF. Quelques imperfections sur la chaussée seront corrigées au printemps afin d'améliorer le rendu final.

Afin de préserver dans le temps l'état de cette route ainsi que la sécurité de ses utilisateurs (qu'ils soient à pied, à vélo, à cheval ou en voiture...), il a été décidé de laisser cette voie en sens unique, dans le sens : avenue du Colonel Soufflet vers la rue de Chenon-

ceaux. Il sera demandé à la gendarmerie de surveiller régulièrement cette route, car certains automobilistes persistent toujours à l'emprunter à contresens (**négligeant leur propre responsabilité en cas d'accident**).

IMPASSE DE LA ROCHE DONNET

Les travaux d'enfouissement des réseaux sont maintenant terminés.

La livraison des poteaux et l'installation de l'éclairage ont été réalisés fin novembre.

Les dates d'installation du nouveau transformateur route de Chenonceaux et des branchements qui devront être

effectués par ENEDIS ne sont pas encore connues, au moment de la rédaction de cet article. Viendra ensuite le démontage de l'ancien transformateur.

CHAUDIÈRE DU CENTRE LORIN DE LA CROIX

Une nouvelle chaudière a été commandée bien avant les congés d'été. Mais le fabricant du matériel choisi a rencontré des problèmes d'approvisionnement de matériaux et pièces, ce qui retarde la livraison et l'installation. Mais le Centre Lorin bénéficie malgré tout de chauffage cet hiver. Que les utilisateurs des salles soient rassurés.

VITILLOIRE. Amélie Pashaus, cheffe du restaurant scolaire, lors de sa prestation à Vitilloire à Tours, le dimanche 22 mai 2022. Elle avait été invitée par les organisateurs pour démontrer que l'on mange de mieux en mieux dans les cantines scolaires et qu'il est possible d'y préparer de la cuisine de qualité pour tous. Elle y a concocté son plat régional : un émincé de porc roi rose à la Tourangelle, accompagné de chips de pancetta, cette préparation ayant ensuite été distribuée en petites verrines au public présent. Bravo à Amélie pour cette participation et son travail quotidien pour les enfants de nos écoles.



Début mars, la municipalité a organisé au sein des locaux de la mairie une **COLLECTE POUR L'UKRAINE**. De nombreuses personnes de notre commune et des alentours se sont déplacées pour donner. La MFR locale avait sensibilisé ses élèves qui nous ont apporté plusieurs cartons remplis des produits demandés lors de cette opération. Merci à tous pour cette mobilisation.

REMISE DE MEDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF, au titre de L'ANNEE 2021, pour leur engagement associatif et bénévole

Suite aux propositions formulées par la municipalité, ont pu être remises :

A **Annette Villatte, Présidente du club Les Archers de La Croix-en-Touraine** : la **médaille d'or** (elle avait déjà reçu la médaille de bronze en 1983 et celle d'argent en 1996)

A **Violette Souchard, Présidente de la Bibliothèque** : la **médaille de bronze**



JOUR DE CHER 2022 : le radeau de La Croix-en-Touraine : Winnie l'ourson et ses amis



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



2022 était une année d'élections. L'Association des Maires Ruraux d'Indre et Loire avait organisé, dans le département, des **RENCONTRES ENTRE LES CANDIDATS AUX LÉGISLATIVES**. Pour notre circonscription, ce débat public a eu lieu au Centre Lorin de La Croix le 7 juin animé par le journaliste Dominique Gerbeaud.



MARQUENET David
AGENT PEUGEOT



VENTE VN-VO
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
ZA 2 RUE E. ANDRÉ - 37150
LA CROIX-EN-TOURAINÉ
02 47 23 55 55



LOCATION VENTE MATÉRIEL MÉDICAL



FOSSIER Frédéric
Orthopédiste agréé



21 rue d'Amboise LA CROIX EN TOURAINÉ
Tél. 02 47 57 94 28

RETOUR EN IMAGES SUR 2022 (SUITE)

PARC EN FÊTE, les 3, 4 et 5 juin (week-end des Rendez-Vous aux Jardins)



Concert de l'orchestre universitaire de Tours, sous la houlette de Martial Djebré, son Directeur et également Directeur de l'École de Musique intercommunale Christian Pomard située à Bléré, le 15 mai au Centre Lorin de La Croix.



Le Centre Lorin de La Croix a fait salle comble pour le **CONCERT IRLANDAIS** organisé par la municipalité le 19 novembre. Une belle et chaleureuse soirée.



Après-midi récréative des Seniors de Bléré et La Croix-en-Touraine (qui se tient habituellement juste avant Noël, mais qui n'a pu avoir lieu, cette année, que le 14 mai, à cause de la crise Covid)



Cérémonie du 11 novembre



Feu d'artifice du 9 juillet à l'étang des 3 Merlettes



On déjeune bien et on danse toujours autant au **REPAS DE L'ÂGE D'OR ORGANISÉ EN OCTOBRE PAR LE CCAS** et servi par ses membres et les élus municipaux et leurs conjoints, avec, comme les autres années, une mise à l'honneur de nos doyens présents. En 2023, il aura lieu le samedi 7 octobre.



Les crédits alloués aux dépenses de fonctionnement pour l'année 2022 avaient été votés, en mars, à hauteur de 1 631 149,80 € répartis de la manière suivante :

- Charges à caractère général : 29,05 %
- Charges de personnel : 55,17 %
- Charges financières : 0,77 %
- Autres charges : 15,01 %

Les crédits alloués aux dépenses d'investissement avaient été votés à hauteur de 2 002 428,80 €.

Nous souhaitons maîtriser les dépenses de fonctionnement et nous avons pour ambition de maintenir des niveaux d'investissement importants pour la suite de cette mandature avec des projets de réhabilitation de nos bâtiments, afin de minimiser l'impact de l'inflation et du coût de l'énergie en priorité. Il vous faut savoir que nos charges énergétiques augmenteront à partir de 2023 de 180 000 € (estimation).

Nous réorganisons nos services afin d'optimiser leurs fonctionnements. Notre volonté est de moderniser nos process et de mettre en place une meilleure relation entre nos adminis-

trés et les services municipaux.

Nos opérations futures d'investissement sont variées. Nous faisons des acquisitions telles que des matériels informatiques ou techniques, mais aussi des travaux plus ou moins importants. C'est ainsi que sur cette année 2022, la commune s'est engagée sur des chantiers tels que l'aménagement d'un appartement au-dessus de la boulangerie en cours de réhabilitation qui, elle, est financée par la communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher, la réfection de la rue des Terres Noires, le changement de chaudière au Centre Lorin de La Croix ou encore la construction du parking nord de la gare sur la zone des Longérons.

D'autres opérations sont en phase de démarrage, telles qu'une réhabilitation de bâtiments qui serviront de lieux de stockage dont la commune manque cruellement, la rénovation énergétique de la mairie ou encore l'agrandissement de l'école élémentaire Joseph Joffo et sa rénovation énergétique.

Ces opérations sont financées de manières différentes, soit sur nos fonds propres, soit grâce aux aides financières de nos différents partenaires que sont l'état, le département, la région ou tout autre organisme public. Les travaux du parking nord de la gare bénéficient de subventions conséquentes notamment grâce au programme « Petites villes de demain » pour lequel notre commune a été retenue.

Nous avons fait évoluer notre taux de la taxe foncière, car l'état nous a demandé de reprendre le taux d'imposition du département en compensation de la suppression de la taxe d'habitation, mais cela n'était qu'une nouvelle répartition et non pas une augmentation de notre taux communal. En ce qui concerne l'augmentation des bases de calcul de l'impôt, nous n'en avons pas la maîtrise non plus. Nous tenons donc à rappeler notre volonté de ne pas augmenter nos taux d'impositions et cela en continuant à maîtriser nos coûts et à être vigilants.

INSCRIPTION DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LES REGISTRES COMMUNAUX

Depuis 2004, les représentants de l'État dans les départements et les présidents des conseils départementaux doivent arrêter conjointement « un plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels ».

Les maires ont, quant à eux, l'obligation d'établir un registre nominatif des personnes concernées par ce plan du fait de leur âge ou de leur état de santé, résidant à domicile dans leur commune et ayant manifesté leur souhait d'y figurer.

L'inscription sur ces registres doit résulter d'une démarche volontaire, émanant de la personne concernée ou d'un tiers

agissant pour son compte. Leur finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de mise en œuvre, sous l'autorité du préfet, du plan départemental d'alerte et d'urgence : organisation de contacts périodiques avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance nécessaires.

Dans ce but, vous trouverez dans ce bulletin un formulaire d'inscription. Si vous êtes concerné par l'un des cas cités et que vous souhaitez figurer sur le registre communal prévu à cet effet, vous devez faire retour en mairie du formulaire dûment complété et signé.

ARRIVÉE DE LA FIBRE

De nouveaux poteaux en bois ont fait leur apparition sur notre commune. Ces implantations supplémentaires sont nécessaires techniquement. En effet, d'après les informations qui nous ont été fournies, c'est le calcul de portance entre les poteaux électriques eux-mêmes et l'ajout de la

charge du câble fibre qui déterminent la mise en place de poteaux bois à certains endroits de la commune.

Pour tout complément d'information, vous êtes invités à vous rendre sur le site internet de Val-de-Loire-Fibre à l'adresse suivante : <https://www.valdeloirefibre.fr/infos-pratiques/>

Vous y trouverez plusieurs guides, notices et autres documents d'ordre pratique, qui pourront vous aider à mieux comprendre le déploiement et l'installation de la fibre sur notre commune. Un guide spécifique concerne votre propre raccordement et les démarches à effectuer.

Les effectifs de l'école maternelle

Yves Duteil sont les suivants : PS : 25, MS : 18, GS : 32, représentant un total de 75 élèves répartis dans 3 classes (au lieu de 90 élèves sur 4 classes l'année dernière), soit une moyenne de 25 élèves par classe. Les enseignantes sont : Mmes DEBAIN, LEGRAND et PERRIN-GALANT aidées chacune par un agent technique municipal.

Les effectifs de l'école élémentaire

lors de la rentrée scolaire 2022/2023, plus importants que l'année précédente, ont entraîné l'ouverture d'une 7ème classe en septembre, qui a été installée dans l'ex-salle informatique, située au-dessus de la garderie élémentaire.

La répartition des 159 actuels élèves est la suivante :

19 CP avec M. SIKULA – 19 CP avec Mme FOULON – 25 CE1 avec Mme GAILLOT – 7 CE1 + 16 CE2 avec Mme DEZECOT et Mme BOURGEAUX – 14 CE2 + 11 CM1 avec Mme ARTAUD – 16 CM1 + 8 CM2 avec Mme BLANCHARD – 24 CM2 avec M. CARREAU (et Mme LACROIX le jeudi).

QUELQUES ACTIONS POUR LES ÉCOLES

En dehors d'un budget attribué aux deux écoles pour les fournitures scolaires (variable selon le nombre d'élèves : 14 000 € cette année), ainsi qu'une participation financière à l'occasion d'un projet éducatif coûteux, comme une classe de découverte certaines années ou l'atelier « Lectures et marionnettes » de l'an dernier avec deux classes élémentaires, ou encore le changement du sol de la structure dans la cour de l'école maternelle et l'achat de nouveaux jeux extérieurs certaines années, la municipalité reconduit, cette année encore, le financement d'un intervenant en musique dans chacune des deux écoles, par le biais d'une convention avec l'école de musique intercommunale Christian Pommard. Une présentation musicale sera faite en juin par chaque école (ce qui n'a malheureusement pas pu être le cas l'année dernière).

En maternelle, quelques arbres vont

être plantés dans la cour afin d'apporter plus d'ombre aux enfants.

Profitant d'une aide financière possible de l'Etat dans le cadre du plan de relance pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (SNEE), et après concertation de l'équipe enseignante, le déploiement de 4 tableaux numériques interactifs et d'une classe mobile composée de 16 tablettes tactiles a été réalisé dans l'école élémentaire Joseph Joffo.

Tous les ans, la municipalité finance l'utilisation de la piscine communautaire située à Bléré et les frais de car pour s'y rendre, 2 fois par semaine en septembre et en juin, pour deux classes élémentaires. Pour cette année scolaire, les enseignants en font bénéficier les CE1/CE2 de Mme Dézécot et les CE2/CM1 de Mme Artaud.

En fin d'année scolaire, se déroulent la traditionnelle distribution d'un beau livre aux enfants de Grande Section de maternelle qui intègrent le CP en septembre, ainsi que la cérémonie de remise d'un dictionnaire anglais et d'un livre aux élèves de CM2 en partance pour le collège.



Pour Noël, tous les enfants de maternelle se sont vu offrir par la municipalité un livre et un goûter et les enfants de l'école élémentaire un goûter le

dernier jour d'école avant les vacances de Noël.

Un spectacle de la compagnie Morales « Qui sommes-nous je ? » a également été offert par la commune aux enfants des deux écoles le dimanche 18 décembre au Centre Lorin de La Croix.



Puis, dans le cadre de notre saison culturelle, le vendredi 27 janvier, suite à un partenariat avec les Jeunesses Musicales de France (association qui œuvre pour l'accès à la musique des enfants et des jeunes), la municipalité offrira l'après-midi un spectacle aux enfants des écoles, au Centre Lorin : le duo Tourne Sol, deux musiciennes et chanteuses dynamiques. Ce spectacle sera également programmé le soir afin que les enfants partagent avec leurs parents, grands-parents, frères et sœurs, un joyeux moment musical.



RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIES, services publics facultatifs organisés par la municipalité, activités relevant du périscolaire.

Le **restaurant scolaire** joue un rôle de base dans l'éducation des enfants, par la qualité nutritionnelle mais aussi par le contenu des aliments qui permet aux enfants de connaître l'environnement dans lequel nous vivons et dont nous nous nourrissons. Dans le cadre de la loi Egalim, une fois par semaine, un menu végétarien est servi aux élèves. Un maximum de produits locaux est utilisé pour la préparation des repas, qui sont de qualité.

Le fonctionnement avec deux services a été reconduit. Un « roulement » est établi pour éviter que ce soient toujours les mêmes classes qui déjeunent au premier service. Les changements interviennent au retour de chaque période de vacances scolaires.

Le fonctionnement de la **garderie**, qui a été remanié en 2020 avec la garde-

rie des petits dans l'école maternelle et celle des élémentaires dans le bâtiment de l'ancienne mairie, se poursuit dans ces mêmes conditions. Cette année, la garderie maternelle a été relocalisée dans la classe devenue libre suite à la fermeture d'une classe lors de cette rentrée (au lieu du hall comme les années précédentes).

Au total, la moitié des agents municipaux de la commune est dédiée entièrement aux services scolaire et périscolaire, sans compter les tâches administratives en découlant effectuées par le personnel administratif et les interventions régulières des agents du service technique dans les écoles.

LA JEUNESSE

Recensement et Journée Défense Citoyenneté (JDC)



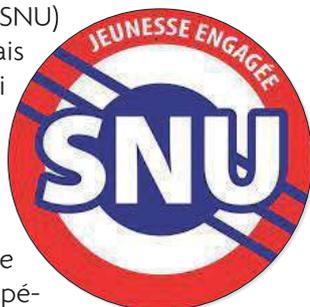
Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette démarche

leur permet d'obtenir leur attestation de recensement. Avant 18 ans, ce document est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, CAP, BEP, BAC, concours administratif...). A partir de 18 ans, ils seront alors convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté à l'issue de laquelle un certificat individuel de participation à la JDC leur sera remis. Ce dernier remplacera alors l'attestation de recensement, pour les démarches citées plus haut (notamment pour les examens passés généralement après 18 ans, comme le BTS par exemple).

Le recensement entraînera également l'inscription automatique sur les listes électorales de la commune et ainsi la possibilité de voter.

Le Service National Universel

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français (filles et garçons) de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement, s'il le souhaite, dans un dispositif de volontariat existant. Une opportunité de vivre une belle expérience collective, se rendre utile aux autres, créer des liens forts et se découvrir un talent pour l'engagement ! (Renseignements sur www.snu.gouv.fr)



YEP'S, au service des jeunes de Centre-Val de Loire

Vous avez entre 15 et 25 ans et vous habitez, travaillez et/ou étudiez en Centre-Val de Loire ? YEP'S s'adresse à vous !

La Région met en place de nombreux dispositifs pour vous accompagner dans tous les aspects de votre quotidien : études et orientation, emploi, santé, logement, transport, culture et loisirs... Pour simplifier l'information et l'accès à ces aides et services, la Région Centre-Val de Loire les rassemble au sein d'un même dispositif : YEP'S. Avec YEP'S :

- Une information claire et centralisée sur les aides, solutions et services mis en place par les collectivités locales – dont la Région,
- Une gestion centralisée et mutualisée des aides régionales qui vous sont proposées (aide au 1^{er} équipement professionnel, aide à l'équipement numérique, accès à la culture, etc.),
- Un accès privilégié à des offres exclusives de partenaires commerciaux,
- Des avantages dématérialisés, à retrouver sur l'appli mobile YEP'S.



charpente
Benoit ROBIN Sarl
8, rue Gustave Eiffel
37150 BLÉRÉ
02 47 57 86 02

ouverture

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) DE LA CROIX EN TOURAINE



**Nouvelle association, nouvelle équipe !
Un seul but : Des étoiles plein les yeux et des jolis souvenirs d'école pour les enfants, grâce aux fonds récoltés pour les projets, sorties scolaires et les événements festifs organisés.**

Durant cet été 2022, trois mams, avec des idées plein la tête, ont décidé de créer une nouvelle Association des Parents d'Élèves à La Croix en Touraine, afin de continuer à financer les projets et besoins des écoles Yves Duteil et Joseph Joffo à La Croix en Touraine.

Parties de zéro, nous avons depuis plus de 30 membres dans notre équipe. Tous des parents bénévoles qui donnent un peu de leur temps, de leurs idées et de leur énergie, pour que les enfants puissent profiter des événements que nous organisons et que les écoles puissent bénéficier des fonds récoltés pour financer leurs projets pédagogiques, sorties scolaires.

En créant cette nouvelle association, nous avons décidé de récolter des fonds en proposant des ventes locales et en organisant des événements. Depuis le mois d'octobre, un vendredi

sur deux, nous vendons des parts de gâteaux à la sortie de l'école. Puis tous les 2 mois, nous proposons des produits locaux à la vente afin de mettre nos producteurs et artisans du coin à l'honneur.

En octobre, pour débiter notre vente de produits locaux, nous nous sommes rendus à seulement 3,5 kms de l'école afin de proposer le miel et les gourmandises du Rucher de la Dame Blanche à Civray de Touraine.

Ces ventes sont ouvertes à tous. Vous pouvez commander directement sur internet via notre page HelloAsso et Facebook, et les livraisons ont lieu un vendredi soir devant les écoles, de 16h15 à 18h30.

Pour nos festivités, nous gardons celles que les enfants adorent comme Halloween, Noël et le carnaval et nous leur proposons aussi des nouveautés. C'est ainsi que le **25 septembre dernier, s'est déroulée notre randonnée pédestre** avec un parcours ludique pour les enfants. Ce fut une belle réussite pour cette 1^{ère} édition puisque plus de 130 randonneurs, petits et grands, ont répondu présents.

Le dimanche soir **30 octobre**, nous avons fêté **Halloween** dans le parc Edouard André. Au programme :

animations, jeux, maquillage, activités créatives et parcours pour les enfants. Sans oublier la distribution des bonbons. Une belle réussite avec 300 participants !

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous préparons un autre événement incontournable : Noël ! Après le spectacle offert par la commune, nous proposerons des ateliers créatifs ainsi qu'une petite restauration aux enfants et parents.

De nombreuses nouvelles manifestations seront proposées en 2023 : une marche « **Nettoyons la nature** » et un événement où sourire, joie, convivialité et couleurs seront au rendez-vous avec une **Color Run le 14 mai 2023**. Enfin, nous clôturerons l'année scolaire tous ensemble avec enfants, parents et enseignants lors de la Fête de l'école !



Informations pratiques :



Suivez nos actualités : <https://www.facebook.com/APE-LaCroixEnTouraine/>

Retrouvez nos ventes de produits locaux : <https://www.helloasso.com/associations/ape-la-croix-en-touraine/>

Contactez-nous : ape.lacroixentouraine@gmail.com



Nous sommes une compagnie de théâtre amateur avec plus de 19 années d'existence.

Nos ateliers de théâtre ont lieu les lundis (sauf vacances scolaires), de 20h30 à 22h30 au Centre Lorin de La Croix (salle Mozart).

Ils permettent à certains de dépasser leur réserve, à d'autres d'améliorer leur diction, de travailler la prise de parole en public ou de passer un moment de détente.

Le mot d'ordre est de « s'amuser et rire de tout dans le respect des autres ».

Nos trois animateurs vous proposeront différents thèmes de travail chaque semaine (Emmanuel Bertrand et Eric Chabot). Une séance gratuite, inscription à tout moment de l'année (50 euros pour l'année).

Et il y a aussi ceux qui osent monter sur les planches parce qu'ils en ont toujours rêvé et qui prennent goût à participer aux 4 à 5 représentations annuelles que nous nous efforçons d'être de qualité.

Pour les participants aux ateliers qui le souhaitent, ils ont la possibilité de participer à des sketches que nous intégrons à la pièce de théâtre. Nous vous donnons déjà rendez-vous

pour notre prochaine pièce : «Toc Toc», une comédie de Laurent Baffie, les 11 mars 2023 à Bléré et les 18 & 19 mars 2023 à la Croix-en-Touraine. Nous vous espérons nombreux. Et nous organisons aussi en octobre, une bourse aux jouets et puériculture, basée sur le principe du dépôt-vente, avec plus de 3700 objets en dépôts.

Nous avons une implication caritative en invitant une association en relation avec les enfants. Ce fut en 2022, l'APE de la Croix-en-Touraine.

ET enfin, notre association ne pourrait pas survivre sans notre équipe de bénévoles. Fidèles, car la plupart nous accompagnent depuis la création de l'association.

Ils apportent leur savoir-faire ou simplement leur aide au cours des saisons et sont un élément de réussite de chaque manifestation. Notre association se veut avant tout conviviale et divertissante, pour ses membres et ses bénévoles.

Venez essayer, cela ne vous engage à rien. Nous acceptons tout le monde de 16 à 99 ans. A bientôt peut-être



Informations pratiques :

Mail : contact@compagniedessansnom.fr

Site : <http://www.compagniedessansnom.fr>

Tél. 06 95 23 64 37

Dominique DALENÇON
Electricité Générale
Neuf, rénovation, dépannage...
Garantie décennale
Portable : 07 87 18 12 95
5 les Ouches - 37150 BLÉRÉ

ASSOCIATION BIBLIOCHOUETTE



Cette association gère la bibliothèque de La Croix-en-Touraine, située dans le parc Edouard André, avec 11 bénévoles, elle accueille les oiseaux, les écureuils, les grands lecteurs et les lecteurs tout court, les jeunes (notre plus jeune adhérent a 1 an et demi), les adultes, parents, grands-parents, enseignant.es. Tout le monde y trouve son compte, romans, policiers, sciences fictions, documentaires, revues, bandes dessinées, albums, DVD jeunesse et adultes, livres lus (avec CD), livres à grands caractères, une collection spéciale pour dyslexiques, des Faciles à Lire pour les personnes pressées qui recherchent des lectures rapides et distrayantes, d'autres qui apprennent à lire ou dont le français n'est pas la langue maternelle. Qu'on se le dise, des Mangas font leur apparition depuis quelques temps !

Nous achetons entre 25 et 30 livres chaque mois avec la subvention versée par la municipalité.

Être adhérent, c'est également bénéficier d'un portail numérique gratuit qui donne accès à des milliers de ressources en ligne : films, livres, presse, autoformation, un espace enfant. A découvrir sans modération depuis chez soi !

Une bibliothèque, c'est à la fois un lieu culturel, un outil d'action sociale, un espace de découverte et de liberté pour les citoyens, un lieu d'échanges d'idées, d'émotions et de rencontres. Nous nous efforçons

de proposer chaque année des lectures, rencontres d'auteurs, animations tout public, nous aimons également rendre le public curieux en lui faisant découvrir une exposition nouvelle chaque mois dans la bibliothèque et une œuvre/une chaise dans le parc Edouard André au mois d'août. Nous participons à la collecte de la Banque Alimentaire et à celle de colis de Noël qui sont distribués à des SDF. Nous recevons les classes maternelles de l'école Yves Duteil et celles de Civray de Touraine, les classes élémentaires de l'école Joseph Joffo. Nous participons à « Parc en fête », au forum des associations.

Des partenariats qui nous tiennent à cœur avec :

la Compagnie du Petit Bois, la Compagnie du Pil, l'école de musique Christian Pommard, l'Association de Parents d'Elèves, le comité de jumelage Birstonas/La Croix-en-Touraine, la MFR. Nous sommes tout à fait disposés à accueillir d'autres projets avec d'autres associations, en rapport avec notre activité.

Des projets pour 2023, beaucoup comme chaque année, trop long pour le bulletin ! Nous vous invitons donc à consulter la page Facebook et le blog, à lire le journal, les affiches, écouter France Bleu Touraine, Radio Active, à vous arrêter lorsque vous passez dans le parc Edouard André, les bénévoles se feront un plaisir de vous faire visiter et si vous avez besoin d'une visite hors des heures d'ouverture, manifestez-vous par mail, nous ferons le maximum pour trouver un créneau qui vous convient.

Et enfin pour terminer et vous donner envie de venir, deux témoignages de jeunes lecteurs que nous remercions pour cette gentille intention, leur fidélité, leur bienveillance et leur sourire ! Et à leur famille qui nous font confiance. Merci.

La bibliochoquette a un grand choix de livre (bd, romans.....). Les bibliothécaires sont très gentils et de bons conseils. J'adorais la semaine de la lecture lors

des vacances de la Toussaint et le kamishibai avec Violette. Devenez tous adhérents de la super bibliochoquette. Ewen.♥♥♥♥♥

En tant que jeune lecteur, j'apprécie beaucoup l'accueil de la bibliothèque. Même si tous les livres ne sont pas disponibles en claquant des doigts, les bibliothécaires font toujours leur maximum pour se les procurer à la bibliothèque départementale au plus vite ! Un petit mail personnel vous est adressé lors de la réception de l'ouvrage ! Le choix est large, du roman à la bande dessinée en passant par les films et les documentaires. Dès que vous rentrez dans ce petit immeuble au beau milieu du parc, vous vous sentirez tout de suite à l'aise, il vous manquera juste quelque chose pour rejoindre le paradis des lecteurs, un bon chocolat chaud ! Cela fait quelques années que je m'y rends, et c'est encore pour longtemps ! Cosme 13 ans.

Alors, nous continuons ? Avec vous... !



Informations pratiques :

BIBLIOCHOUETTE : Parc Edouard André à La Croix-en-Touraine - tél 02 47 23 62 79
Horaires d'ouverture : mardi 16h30/18h, mercredi 15h/17h, jeudi 17h/18h, vendredi 16h30/18h et samedi 10h/12h & 14h/16h
mail : bibliotheque.lacroix@orange.fr -
<https://biblacroix37.wordpress.com/> -
Catalogue en ligne: <https://lacroix.bibli.fr/>
<https://www.facebook.com/Bibliochoquette>

LA COMPAGNIE DU PETIT BOIS ET SES MARIONNETTES !

ACTRICES SUR LE TERRITOIRE DEPUIS 2002

p 19

Vous avez dit **Petit Bois** ? C'est le matériau de prédilection pour les marionnettes ! Mais aussi le lieu-dit où est situé l'atelier de la compagnie : «La Pinguennetière » ou l'orée du bois. A travers ses actions, l'équipe développe une approche sensible des arts de la marionnette mêlant tradition et modernité.

Sensibiliser un large public à cet art, élargir le regard de chacun sur les marionnettes et ce qu'elles racontent de l'histoire des femmes et des hommes :

Bien au-delà du simple amusement pour enfants, ce vecteur artistique permet de rencontrer l'Autre dans toutes ses différences, telles sont les raisons d'être de l'association. Vous pouvez la rejoindre y en adhérant (11 euros/an - Renseignements : 06 46 78 27 25).

Médiations, spectacles, expositions, la compagnie du Petit Bois déploie ses interventions autour de ces 3 axes, en écoles, centres de loisirs, institutions spécialisées, maisons de retraite, comités d'entreprise, saisons culturelles, festivals... Elle collabore avec la Cie du Pil, notamment dans le cadre des ateliers.

En 2022, la compagnie a fêté ses 20 ans toute l'année !

Printemps : l'historique marionnette à fils Octave le Pélican a joué la vedette au Pavillon des associations accueillant un large public.

Été : avec Cécil Egalis, Carole Bourdon, Corinne Ardois, Violette Souchard,



Régine Levieux et Jean-Jacques Barbet, la compagnie du Petit Bois a offert un **après-midi spécial marionnettes** aux habitants de notre commune et des alentours. Merci au public d'être venu si nombreux ! et aux super bénévoles, Alain Veauvy, Philippe Levieux. Sans oublier, le splendide gâteau concocté par Serge Dubuc et Régine. (cf. photo)

Automne : les Portes ouvertes ont confirmé la couleur, c'est la fête des 20 ans ! En invitée d'honneur, la fameuse compagnie picarde Picaresk, avec une soirée spéciale adhérents.

Le 11 février 2023 clôturera l'année des 20 ans avec des surprises pour augurer la suite !

Dans notre canton et alentours :

Une fois sorties des malles, on ne les arrête plus ! Avec des spectacles...

Chaque été «Ernest raconte la vie des écureuils» dans les parcs, les enfants en apprennent plus sur la vie de ce petit animal protégé. «Chocolat marionnettes» invite les enfants à une conférence gourmande pour découvrir l'histoire des marionnettes à travers le monde.

Ils nous ont accueillis :

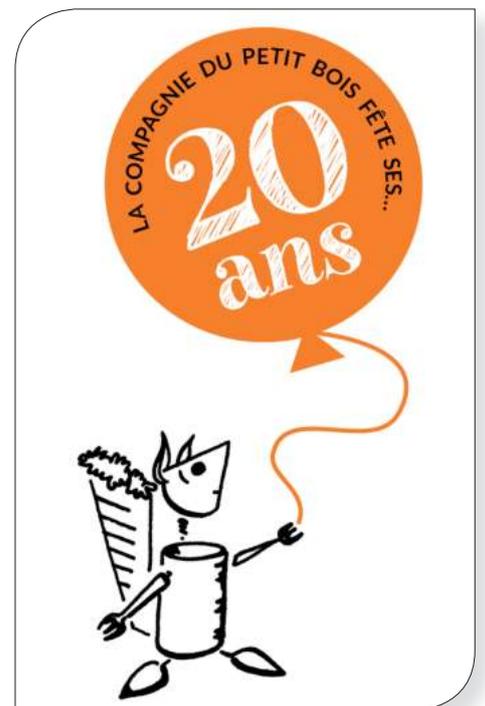
Des ateliers multiples, variés, pédagogiques : Dans le cadre d'un projet pédagogique avec les élèves de CP-CE1 d'Armelle Gaillot et CMI de Karina Blanchard de l'école Joseph Joffo, projet financé en partie par la municipalité : Ateliers «Lectures et marionnette». Ces «Rendez-vous du Petit Bois à l'école» avaient pour partenaires la Bibliocholette et la Maison Familiale Rurale qui les a accueillis. Puis «Théâtre d'ombres-spécial Halloween» pour les enfants du Centre de loisirs de Bléré. Sans oublier «Il était une fois dans un jardin» proposé à «Parc en fête» au Parc E.André, animé par Ludivine Dubuc Egalis.

Le « Café marionnettes » itinérant va à la rencontre du public dans le département et même au-delà. Il en est de même pour des **expositions, une**

ouverture aux cultures du monde.

Mais aussi, découvrez sur youtube : «Les murmures de la mer» un **film avec marionnettes** imaginé, tourné et monté en 48h chrono par la Compagnie du Petit Bois et la réalisatrice Petrouschka Benayoun. Et «Le gros navet» (d'après un conte d'A.Tolstoï) réalisé par les enfants de l'atelier de la Compagnie du Petit Bois et Ludivine Dubuc Egalis, dans le cadre de la manifestation «Parc en Fête : Rendez-vous aux Jardins» à La Croix-en-Touraine en Juin 2022.

Nos partenaires - Des associations partageant des valeurs communes : la Bibliocholette, Moi et les Médias, Photo en Touraine, les compagnies Picaresk, Clé des Champs.



Informations pratiques :

lacompaniedupetitbois@gmail.com
06 46 78 27 25.

Licence de spectacle N°2-1057488

Nos marionnettes sont si bavardes qu'on leur a créé un blog : www.compagniedupetitbois.fr



L'année 2022 s'est déroulée dans des conditions bien meilleures que les deux années précédentes. L'assemblée Générale de l'association a pu avoir lieu le 27 janvier 2022, au centre Lorin de La Croix en Touraine : nous avons été ravis de pouvoir renouer le dialogue avec nos adhérents qui ont validé les activités entreprises durant l'année 2021 en votant les rapports moral, d'activités et financier. Les activités prévues en 2022 ont donné lieu à de nombreux échanges mais le programme initialement prévu n'a pas pu être intégralement suivi. En effet, très rapidement, la venue de nos amis de Birštonas programmée pour juin 2022 a été remise en question puis annulée à leur initiative suite à leur forte implication dans l'aide à l'Ukraine. Nous travaillons à une reprise des échanges mais il faudra attendre 2023 pour les concrétiser. Fin janvier 2022, de nombreux adhérents ont assisté à Amboise à la projection d'un film estonien et d'un film letton en complément de la projection à l'automne 2021 du film lituanien Nova Lituania. L'un des buts du comité de jumelage est de faire découvrir les réalisations des auteurs baltes et plus particulièrement lituaniens.

Avec l'aide de l'association Touraine Baltique, une exposition a présenté du 2 au 6 février les réalisations (sculptures en bronze, céramiques, peintures et œuvres en verre) de trois artistes baltes à Saint Cyr sur Loire. Le comité de jumelage a projeté un film sur «La Voie Balte» qui retrace l'épopée de la chaîne humaine (2 millions de personnes) qui a relié le 23 août 1989 Vilnius à Tallinn et a précipité l'indépendance des Pays Baltes. Une conférence a réuni les trois ambassadeurs d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie en présence d'un auditoire attentif. La bibliothèque de La Croix en Touraine a accueilli des œuvres de Yulia Sellier-Titova (peintures) et Klaudius Pudymas (sculptures en bronze) en avril 2022. Le comité de jumelage n'était pas présent à Jour de Cher et ce n'est qu'en septembre, lors du forum des associations, que notre stand a reçu la visite de nombreux adhérents et d'autres personnes toujours concernées à titre personnel par la Lituanie ou, plus généralement, par les pays Baltes. Ces pays suivent avec beaucoup d'attention le conflit en Ukraine et le stand qui arborait le drapeau ukrainien avec le drapeau lituanien a reçu la visite de plusieurs personnes qui résident, pour



une période qu'on leur souhaite la plus brève possible, sur la commune de Bléré.

Le comité a participé aussi à la Bouquante en octobre 2022 après deux années d'interruption : occasion de rencontrer les habitants de La Croix en Touraine pour leur présenter des livres d'auteurs lituaniens disponibles en prêt à la Bibliocholette et de récolter des fonds pour l'association.

Nous vous donnons rendez-vous en janvier 2023 pour l'assemblée générale : ce sera l'occasion de dresser le bilan de l'année 2022 et de finaliser l'année 2023. Nous espérons pouvoir présenter les dernières informations relatives aux échanges avec Birštonas. Il est impératif de renouer un dialogue constructif qui permettra de concrétiser de nouveaux projets impliquant jeunes et adultes. Durant toute l'année 2023, nous serons heureux de vous retrouver à l'occasion de tous ces moments que nous espérons partager avec vous.

*Florence André Olivier,
présidente du comité de jumelage
Jean-Michel Cagnard,
secrétaire du comité de jumelage*

Informations pratiques :

Attention, nouvelle adresse pour contacter le comité de jumelage :

jumelage.lacroix.birstonas@netc.fr

DÉTENTE ET LOISIRS



Voilà quelques années que l'association « Détente et Loisirs » se présente à vous avec ses différentes activités hebdomadaires ou annuelles.

Chaque semaine, ont lieu des séances de :

- Gymnastique, le lundi matin
- Marche, le mardi matin
- Remue-méninges, le mardi après-midi (entretien de la mémoire)
- Informatique, le mercredi matin
- Arts créatifs, le mercredi après-midi (permangano, patchwork)
- Initiation à l'espagnol, le jeudi matin
- Pétanque et jeux de société le jeudi après-midi (cartes, scrabble etc...)

Tous les ans sont organisés :

- Différents repas (printemps, automne, Noël) et un pique-nique en début d'été
- Différents spectacles (à Joué lès Tours) ou sorties d'une journée (cette année, croisière sur le canal de Briare)
- Un voyage hors du pays, ou non, de plusieurs jours. En septembre, plusieurs adhérents ont visité Saint-Jacques de Compostelle et le Portugal.

Tout cela à la satisfaction des participants.

Cependant, cette année l'optimisme n'est pas de mise. La vie de l'association est menacée. Plusieurs administrateurs et animateurs achèvent leur mandat début 2023 et ne souhaitent pas se représenter. Quelques-uns sont actifs depuis des années et voudraient passer la main. Tous sont entièrement bénévoles et consacrent une partie de leur



temps, et quelquefois même de leur argent à l'association. Des critiques, peu constructives, en ont découragé quelques-uns.

Nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés afin que l'association continue à vivre et surtout à proposer toutes les activités citées ci-dessus. Il est donc urgent que parmi les jeunes ou moins jeunes retraité(e)s, quelques doigts se lèvent pour relever le défi. Le bénévolat enrichit humainement la retraite. Consacrer un peu de son énergie au plaisir de tous, apporter de nouvelles idées, voilà ce que l'on attend de nos adhérents ou futurs adhérents.

Merci pour votre implication.



Informations pratiques :

Détente & Loisirs

Téléphone : 07 86 62 89 98

ou detenteloisirs@orange.fr



VIVE LE JARDIN
Une enseigne du groupe Jardiland

• ANIMALERIE (vivant...)
• SALONS DE JARDIN, BARBECUES
Service livraison et montage à domicile
VENTE DE SPA
Articles de jardinage - végétaux - décoration - vêtements - pêche - chasse

Z.I. - 37150 BLÉRÉ
www.jardineriedeblere.com



Tél. 02 47 57 96 01

OUVERT le lundi de 10 h à 12 h et de 14h30 à 19 h - du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14h30 à 19 h
OUVERT le dimanche de 10 h à 12h30



AUTO
sport

Réparation toutes marques
Achats - Ventes de V.O.
Réparation et pose de pare-brise

2, rue Marc Seguin - ZI du Bois Pataud - 37150 BLÉRÉ
Tél. 02 47 30 28 10 - Fax. 02 47 30 28 47
E-mail : durandsebastien.autosport@sfr.fr

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fédération d'Indre-et-Loire (UNC37) - Association Locale Fédérée de La Croix-en-Touraine



Malheureusement la COVID sévit toujours, et met partiellement en sommeil notre association, comme beaucoup d'autres hélas, la plupart des manifestations patriotiques ont eu lieu pour le devoir de mémoire.

1962/2022, il y a soixante ans, se terminait la douloureuse guerre d'Algérie, mettant fin à un conflit que nous, appelés, ne comprenions pas, et qui a gâché une partie de notre jeunesse, mais nous avons fait notre devoir malgré notre réticence.

Malgré ces circonstances, nous

sommes toujours à l'écoute de toutes nouvelles informations concernant le monde combattant, et nous restons en contact avec nos camarades qui ont besoin de conseils, de soutien et d'attention.

Notre Association a maintenant 50 ans d'existence, et est toujours à l'écoute des anciens combattants de tous les conflits qui viennent nous voir pour des renseignements concernant leurs droits ou leur adhésion.

Nous avons le devoir de perpétuer le souvenir de ceux qui sont Morts pour la France afin qu'ils ne soient pas oubliés, pensez que c'est grâce à eux que nous sommes toujours Français, ils ont porté haut et fier notre drapeau, et beaucoup ne sont pas revenus laissant les familles dans la peine et le désespoir.

Ayons une pensée pour tous les soldats actuellement engagés dans les différentes opérations extérieures et qui risquent tous les jours leur vie pour

lutter contre les terroristes.

Nous vieillissons, nous les anciens d'AFN, et nous souhaitons que des jeunes viennent prendre la relève. Militaires, Gendarmes, Policiers, Pompiers, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus, pour pérenniser notre association.

Notre appel a été entendu, nous avons un nouveau porte-drapeau en la personne de Didier TSCHANZ, qui remplace G. LAUGEAIS qui ne peut plus assurer le port de notre drapeau. Merci à Didier.

Faisons face pour éradiquer ce maudit virus, protégeons-nous, et aussi les autres pour retrouver une vie meilleure et pouvoir se revoir sans appréhension. Si vous vous sentez concerné, venez nous rejoindre, vous serez bien accueilli au sein de notre groupe, et vous recevrez tous les mois notre journal « La voix du Combattant » relatant la vie de l'U.N.C. et des Armées.

Le secrétaire, Daniel HOUZOT



Informations pratiques :

M. Houzot 02 47 30 34 92

BUDDY LINE DANCE



Si vous aimez la danse, les musiques aux rythmes variés, pop, latino, funky, celtique, charleston, vous aimerez sûrement la danse en ligne.

Une danse amusante et riche en mouvements, que l'on peut pratiquer seul ; elle séduit tous les âges.

Le plus important étant de prendre du plaisir, de faire de cet art un loisir, permettant de vous évader et de partager ce moment d'amusement dans la joie et la bonne humeur.

Venez nous retrouver chaque semaine, les lundis et mercredis au Centre Lorin de La Croix en Touraine et vous attraperez le même virus que nous, celui de la danse associée à l'amitié.



Informations pratiques :

Christelle - 06 89 14 82 64
buddylinedance@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES



Après un épisode Covid difficile, le Comité des Fêtes a réussi à mener à bien ses manifestations 2022 avec une équipe de bénévoles motivés et impliqués.

- * Journée Pêche et Randonnée le 1^{er} Mai à l'étang des 3 Merlettes
- * Participation à Parc en Fête le 5 juin
- * Soirée Moules Frites le samedi 9 juillet lors de la Fête du Feu d'Artifice organisée par la commune
- * Loto animé par Philippe Animation le

samedi 22 Octobre

* Tenue d'une buvette lors de la Soirée Celtique organisée par la commune le Samedi 19 Novembre

A vos agendas 2023 !

Mardi 24 Janvier : Assemblée Générale (Centre Lorin de La Croix) à laquelle vous êtes tous conviés. N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Vous êtes les bienvenus.

Samedi 4 Mars : Soirée Antillaise

Lundi 1er Mai : Journée Pêche et

Randonnée (Etang des 3 Merlettes) avec restauration sur place

Dimanche 4 juin : Participation à Parc en Fête

Samedi 8 Juillet : Repas moules-frites lors de la Fête du Feu d'artifice

Samedi 2 septembre : Forum des associations au Parc Edouard André

Samedi 14 Octobre : Loto

Et d'autres surprises à venir !

C'est avec plaisir que nous accueillons au sein du Comité de nouvelles idées et de nouveaux bénévoles.

À bientôt pour partager avec vous de beaux moments festifs.

Informations pratiques :



Mail : comite.fetes.lacroix@gmail.com

Facebook : Comité Fêtes La Croix

Tél : 06 29 32 38 61

ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE

Si vous avez envie de bouger et de vous maintenir en forme, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour participer à notre activité qui nous réunit, toujours dans une bonne ambiance (abdos-fessiers, stretching, yoga, et coordination sous forme de petits mouvements chorégraphiés, en musique).

Venez sans hésitation pour une 1^{ère} séance gratuite de découverte

**Rendez-vous tous les jeudis,
de 18h30 à 19h30 au Centre Lorin**



Informations pratiques :

Tél 06 80 15 43 56 ou 06 10 37 06 77

**Groupe
Protection
Sécurité**

Un seul chemin pour prévenir et protéger

9, rue des Terres Blanches - 37110 CHÂTEAU-RENAULT
Tél. 02 47 29 66 63 - contact@groupeprotectionsecurite.fr

Centre Ouest incendie

France Protection Incendie

ELUMETALIZE

PAUL GODINAT
NÉGOCIANT EN VINS

37150 LA CROIX-EN-TOURAINES

La maison GODINAT a une activité de négociateur en vrac et une fonction d'embouteilleur et tous les principaux vins de Loire y sont embouteillés.

Tél. 02 47 57 94 09

LES ARCHERS DE LA CROIX EN TOURAINE



Patrick Gerbeaud - 3^{ème} au championnat de France Beursault.



Séverine Sutton - 2^{ème} au championnat de France Beursault.



Equipe Féminine - 9^{ème} en finale des DR en championnat régional.

Les Archers de la Croix en Touraine est le plus ancien club de Tir à l'Arc de l'Indre et Loire, affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc. L'activité commence au mois de septembre. Les enfants à partir de 8 ans peuvent pratiquer.

Avec 84 adhérents en 2022, nous sommes un des clubs les plus actifs de la région Centre Val de Loire. A notre actif pour cette année 2022, 35 podiums départementaux dont 19 titres de champion,

25 podiums régionaux dont 14 champions et 10 participations en championnat de France dont 2 médailles, l'argent pour Séverine Sutton et le bronze pour Patrick Gerbeaud.

Nos équipes tirent en Division Régionale 1 : les jeunes sont 2^{èmes}, les hommes 3^{èmes} et les femmes sont championnes régionales et ont tiré pour tenter la montée en Division Nationale qu'elles ont manqué de peu en terminant 9^{ème}.

Nous utilisons plusieurs types d'armes, l'arc classique, l'arc traditionnel bois, l'arc à poulies dans six disciplines différentes. Nous sommes ouverts au Tir traditionnel comme au tir olympique. Les Archers sont répartis en plusieurs groupes suivant leur niveau sur les différents gymnases de la Communauté de Communes. De mars à octobre, le Jardin d'Arc de La Croix peut aussi nous accueillir.

La présidente, Annette

Villate, est heureuse de porter ce club depuis plus de 30 ans et a vu évoluer des dizaines d'archers dans de multiples sélections départementales, régionales et nationales. Avec un professionnel employé à mi-temps, entouré d'entraîneurs qualifiés, nous sommes à l'écoute de chacun des archers.

Informations pratiques :

Site : archers-la-croix-en-touraine.fr

RANCH DES TERRES NOIRES



Muriel PINEAU et Matthieu HOUGRON ouvrent leurs portes du lundi au samedi à La Croix-en-Touraine pour vous faire découvrir l'équitation Western. Diplômée d'un BPJEPS en équitation Western, Muriel fait découvrir depuis 9 ans l'équitation américaine à des Cow-Boy et Cow-Girl âgés de 3 à 99 ans !

Aujourd'hui, le RANCH compte 95 licenciés dont 70 petits Cow-boys !

Nous vous proposons des cours à poney et à cheval tout au long de l'année, nous nous déplaçons également lors

de manifestations diverses. Nous organisons des journées à thèmes (Halloween, Pâques,...) au cours desquelles petits et grands se retrouvent autour d'un goûter.

En collaboration avec les écoles, les mairies ou foyers de vie, nous nous mettons à disposition pour faire découvrir cette activité et passer un agréable moment en compagnie de notre cavalerie.

Venez découvrir les démonstrations Western lors de notre journée porte ouverte le 11 Juin 2023 !

Ainsi que lors de notre Concours annuel qui aura lieu le 28 Mai 2023.

Muriel et Matthieu se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant les stages (vacances scolaires ou week-end), les pensions ou les cours.

À très vite !!



Informations pratiques :

06 45 90 28 14

www.ranchdesternesnoires.com

LE SPORTING-CLUB DE LA CROIX-EN-TOURAINNE



Équipe U15

Le SPORTING CLUB LA CROIX EN TOURAINNE
vous souhaite une bonne année 2023.

Cette nouvelle saison marque un grand changement au sein de toutes les catégories, du fait d'une entente avec VAL DE CHER 37 pour les U7 jusqu'aux seniors et avec USSM pour les catégories U11 à U18 seulement. Forte de cette entente, l'école de foot représente plus de 260 enfants.

Le SPORTING CLUB LA CROIX EN TOURAINNE a 25 joueurs(euses) en U7, 30 en U9, 18 en U11, 15 en U13, 9 en U15 et 25 en U17/18, ce qui représente 122 jeunes âgés de 6 à 17 ans.

Nous avons 80 licenciés en 2017 et 180 cette saison. Cette progression régulière depuis plusieurs années montre que l'école de foot fonctionne très bien, est appréciée des jeunes filles et garçons qui font venir leurs ami(e)s.

Les U7 et U9 jouent leurs plateaux les samedis matin avec 4 ou 5 équipes suivant les week-ends avec 5 éducateurs pour les U7 et 4 pour les U9. Nous sommes à la recherche d'une ou deux personnes pour renforcer cette catégorie.

Les U11 forment 4 équipes encadrées par 6 éducateurs.

Les U13 : 2 équipes encadrées par 5 éducateurs. **Les U15** : 2 équipes (dont une en élite) avec 3 éducateurs. **Les U17 / U18** : 2 équipes (dont une en élite) encadrées par 3 éducateurs. **Les seniors** : 2 équipes avec 5 éducateurs.



Fabrien BRUN (au centre)

Les gardiens foot à 8 et à 11 ont deux entraînements par semaine également et sont encadrés par 4 éducateurs.

Et pour finir, le pôle féminin qui s'entraîne et joue sur les installations d'Athée sur Cher et de Véretz, compte 5 équipes U11, U13, U15, U18 et seniors, encadrées par 5 éducateurs.

Ce qui représente 25 équipes avec 37 encadrants.

Le Sporting Club La Croix-en-Touraine est représenté sur les terrains de la région Centre par Fabien, arbitre officiel.

Le club accueille toute personne voulant donner un peu de son temps. Il y a des places pour tous (tenir la buvette, encadrer les jeunes ou moins jeunes, être dirigeant pour les matchs du week-end).

Pour consulter les dates et horaires des matchs et retrouver nos rencontres et événements en photos, vous pouvez consulter nos pages Facebook et Instagram : [www.facebook.com / SC-La-Croix-en-Touraine](http://www.facebook.com/SC-La-Croix-en-Touraine).

N'hésitez pas à venir encourager nos équipes, et pourquoi pas nous rejoindre dans cette merveilleuse aventure, vous serez les bienvenus.



Équipe U11

Informations pratiques :

Sébastien FEBVET,
Président du Sporting-Club
de La Croix-en-Touraine
Contact : 06.08.05.72.10



L'association Édouard André (1840-1911) s'est mobilisée cette année autour du projet du potager du Parc Édouard-André, en accompagnement de la municipalité.

Lors de la première édition de Parc en Fête à La Croix-en-Touraine en 2021, des visiteurs ont spontanément exprimé leur enthousiasme envers le projet mis en place pour la régénération des pommiers en cordons qui soutiennent les structures de l'ancien potager d'Édouard André, devenu la roseraie.

En effet, ces structures vieillissantes et la disparition progressive des sujets anciens de pommiers, aux variétés parfois oubliées, appelaient avec urgence à agir. L'Association des Croqueurs de pommes de Touraine est au cœur de ce projet, avec l'Association Édouard André, tous solidement soutenus par la municipalité qui voit avec intérêt cette implication de cruxificiens et autres amoureux du parc Édouard-André.

Ce projet mettra plusieurs années à se réaliser, par tranches d'une trentaine de pommiers chaque année, pour ne pas peser sur l'équipe en charge du parc, ni sur l'Association des Croqueurs de Pommes qui conseille, aide et intervient sur de nombreux autres lieux du territoire tourangeau.

Début janvier 2022, les sujets ont été préparés par les spécialistes de l'association des Croqueurs, qui ont fourni par ailleurs le reste des greffons des variétés anciennes présentes dans ce lieu autrefois, et aujourd'hui dispa-

rués. La préparation des tuteurs a été réalisée par l'équipe jardinière de la municipalité, ainsi que l'introduction et la plantation des petits pommiers Everest qui contribueront à la pollinisation des sujets. La réflexion sur les structures a reçu l'aide éclairée de l'Association des Arbusticulteurs et de sa présidente, Mme Christine Chasseguet, ancienne directrice du Service des Parcs & jardins de la Ville de Tours.

Certains ont souhaité s'y associer en parrainant un ou plusieurs pommiers, avec la possibilité de le ou les dédier à un proche, enfant ou petit-enfant. Les enfants de l'école Joffo à La Croix-en-Touraine ont été associés à cette démarche : le vendredi 18 mars, à l'école maternelle, les Croqueurs ont organisé une dégustation-découverte de variétés anciennes de pommes.

La plantation symbolique des jeunes pommiers en cordon a été faite le samedi 19 mars 2022, en présence de notre sénateur M. Pierre Louault et de notre député Mr Labaronne qui ont accepté avec enthousiasme cette démarche participative qui favorise la biodiversité, et de Mme Monique Mosser, qui a accepté d'être la marraine de l'événement. Cette historienne des jardins renommée a œuvré avec conviction et sans relâche pour une meilleure reconnaissance des jardins et du paysage. Elle a été à l'origine de la création de l'Association Édouard André en 1994, et en a fortement soutenu les actions depuis lors.

La floraison du printemps et la fructification ont permis d'affiner le nom des variétés. Il est prévu de renouveler l'opération à la fin de l'hiver 2023 !

L'association continue à répondre aux sollicitations de nombreux propriétaires et gestionnaires de parcs de l'agence André, afin de les aider dans leur projet de restauration, d'entretien et de compréhension du parc. **Elle est aussi occupée à préparer un nouveau dépôt d'archives aux Archives départementales des Yvelines, où le fonds déjà déposé peut être visionné en ligne : <https://archives.yvelines.fr/rechercher/archives-en-ligne/documents-iconographiques-cartes-et-plans-1/fonds-edouard-andre-et-rene-edouard-andre-1>**

Enfin, la présidente et la secrétaire ont été sollicitées pour contribuer à une exposition sur un paysagiste belge, Jules Buysens, qui a été l'élève d'Édouard André. De splendides plans d'Édouard André y sont présentés.

<https://civa.brussels/fr/expos-events/expo-picturesque-jules-buysens-architecte-paysagiste>
Du Vendredi, 30 septembre 2022 au Dimanche 12 février 2023 de 10 h 30 à 18h.

CIVA, Bruxelles, Belgique.

Informations pratiques :

Mail : asso.edouardandre@wanadoo.fr

Tél. 06 80 95 00 79



Le **CENTRE SOCIOCULTUREL** de Bléré, agréé « **Centre Social** », est une association très impliquée sur la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher.

C'est un lieu ouvert à tous, qui organise des sorties familiales, des loisirs collectifs en famille, des projets de départ en vacances, et des temps d'information, afin de faciliter les liens entre les parents et les enfants.

C'est aussi un lieu d'échanges, de rencontres et de convivialité, qui souhaite faciliter les rencontres et les activités en famille, un lieu de proximité à vocation familiale et intergénérationnelle et un lieu d'écoute, d'accompagnement, d'orientation pour tous les habitants, les groupes informels, et même les associations.

En bref, le Centre Socio-Culturel de Bléré est un lieu de vie et de rencontres dédié à tous les habitants de la Communauté de Communes.

Outre ses espaces de rencontre, d'animations et de loisirs pour tous, il propose également des services d'accompagnement dans divers domaines et notamment dans l'accompagnement des démarches numériques. Ses services :

- **la bibliothèque** regroupe de nombreux ouvrages (romans, documentaires, audiolivres et livres gros caractères, CD et DVD, périodiques s'adressant à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les adultes, les seniors...
- **la ludothèque** propose près de 600 jeux de société, adaptés à chaque tranche d'âge (jeux ados adultes également). Possibilité de jouer sur place ou d'emprunter des jeux.
- **des points d'informations** : Point information jeunesse, Point relais cultures du cœur, Point relais CAF...
- **une antenne France Services** (par délégation de la Communauté de Communes), avec des permanences sociales : visio Guichet CAF, CARSAT, Planning familial, CRIA, Entraide cantonale, information collectives RSA, Mission Locale, Tsigane habitat, un lieu d'accueil multimédia.
- **un Relais Petite Enfance** (RPE anciennement RAM) (par délégation de la Communauté de Communes). C'est le lieu

d'accueil pour les familles, les assistants maternels et les gardes à domicile.

- **le multi-accueil «A l'abordage»** (par délégation de la Communauté de communes) : lieu d'accueil et d'éveil pour les enfants de 2 mois à 4 ans révolus.

- **des animations collectives** pour familles et les habitants de tous âges ; l'animation d'un réseau parentalité qui propose des animations à destination des familles, des après-midi familles, des espaces jeux parents-enfants...

- **des activités de loisirs** pour tous les âges avec un panel de près de 50 activités différentes : danses multiples, loisirs créatifs, anglais, couture, dessin, théâtre, fitness, boxe, yoga, gym douce, sophrologie...

Installé dans des locaux complètement réhabilités, une petite visite du Centre suffira à vous convaincre de sa diversité d'activités.

Le Centre Socio-Culturel est une association qui fonctionne avec une équipe de salariés mais également avec des bénévoles. Nous pensons que chacun a son rôle à jouer, et nous sommes toujours heureux d'accueillir les nouveaux membres qui souhaitent s'investir dans l'association. La participation bénévole peut être ponctuelle ou régulière, pour un coup de main logistique, de l'organisation d'évènement ou aussi pour participer à la prise de décisions en intégrant les instances de gouvernances.

N'hésitez pas à consulter le site internet du Centre Socio-Culturel : **www.csc-blere.fr**, abonnez-vous au **facebook** ou à l'**instagram** du Centre Socio-Culturel ou venez nous rencontrer pour ne rien rater des informations importantes !



Informations pratiques :

Centre Socio-Culturel de Bléré
26 rue des Déportés - 37150 Bléré
Mail : csblere@gmail.com
Tél : 02 47 30 39 10

MISSION LOCALE LOIRE TOURAINNE

Mobilité

Logement

Santé

Emploi

Formation

Mission Locale
LOIRE TOURAINNE

40 ANS
1978-2018

La Mission Locale ça vaut le coup d'œil !

Renseigner, Orienter, Accompagner **TOUS LES JEUNES**
entre 16 et 25 ans **AVEC** ou **SANS DIPLOME**
là est notre mission depuis **40 ans** !



ASHAJ d'Amboise

11 allée de Maletrenne
37100 Amboise
02 47 30 41 64
contact@mloiretouraine.org

**Centre Socio-Culturel
de Bléré**

26 rue des Déportés
37150 Bléré
02 47 30 41 64
contact@mloiretouraine.org

**Centre Socio-Culturel
Charles Peguy d'Amboise
(La Verrerie)**

1 rue Belleau 37100 Amboise
02 47 30 41 64
contact@mloiretouraine.org

Antenne Château-Renault

31 avenue du Maine
37110 Château-Renault
02 47 56 07 29
Chateaur Renault@mloiretouraine.org

Mission Locale Loire Touraine

10 rue Jules Hiron
37530 Nazelles-Négron
02 47 30 41 64
contact@mloiretouraine.org

Déménagement cet Automne
Maison France Services
Pl. Richelieu, 37100 Amboise






CCBVC



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

AUTOUR DE CHENONCEAUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BLÉRE-VAL DE CHER



BESOIN D'AIDE AVEC LE NUMÉRIQUE ?
Démarche en ligne, prise en main d'outils informatiques

Prenez rendez-vous dans la mairie de votre commune

Lucas WILLEM
✉ franceservices1@cc-blere-valdecher.fr
☎ 07 56 37 62 26



Jérôme COUBEL
✉ franceservices2@cc-blere-valdecher.fr
☎ 07 56 38 00 14

Designed by pch.vector / freepik



LE SIEIL

L'énergie à votre service



Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en **constante évolution** afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs **réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public**. Le SIEIL exerce en parallèle la mission de **contrôle de concession** pour le compte des communes.



Actuellement, le SIEIL compte **15 500 km** de réseaux électriques, **50 000** points lumineux et **22 500** points de livraison de gaz desservant **70 000** logements en Indre-et-Loire (excepté Tours). Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un **outil cartographique commun**. (www.sieil37.fr).



Le SIEIL accompagne les collectivités dans leur **transition énergétique** via la SEM Ener CENTRE-VAL DE LOIRE. Son but est de développer les énergies renouvelables dans la Région, à travers des **projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité**, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires. (www.enercvl.fr).



Il propose également un **groupement d'achat d'énergies** qui regroupe déjà **582 membres publics** sur les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir pour **acheter mieux et à prix maîtrisés**. Pour compléter cette démarche, un comparateur d'offres d'énergies est disponible sur le site du médiateur d'énergie. (www.energie-mediateur.fr).



Le SIEIL a achevé le déploiement des **bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides**. Avec **600** points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes **avec ou sans abonnement**. Désormais cette activité est regroupée au sein de Modulo (MObilité DURable LOcale), une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Loir et Cher et de la Marne. (www.modulo-energies.fr).

Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire

12-14, rue Blaise Pascal
BP 51314 Tours cedex 1
Téléphone : 02 47 31 68 68
Courriel : sieil@sieil37.fr
Site internet : www.sieil37.fr
Suivez-nous sur Twitter : @sieil37

« L'énergie à votre service »



15 500 Km
DE RÉSEAU
ÉLECTRIQUE



70 000
LOGEMENTS
RACCORDÉS
AU GAZ



50 000
POINTS
LUMINEUX



8 000 Km
DE VOIRIES
NUMÉRISÉES





L'office de tourisme Autour de Chenonceaux vous accueille toute l'année dans ses bureaux de Bléré et Chenonceaux.

Les conseillères en séjour seront ravies de vous recommander les meilleures activités du territoire.

Sur place, vous trouverez la documentation nécessaire à l'organisation de votre séjour, une billetterie à tarif réduit (disponible également en ligne), des itinéraires de randonnée (à pied et à vélo) ainsi que l'agenda des événements à ne pas manquer.

Et de juin à septembre, nous venons à votre rencontre ! Avec notre triporteur, nous vous renseignons directement devant le Château de Chenonceau.

Nous proposons également plusieurs activités tout au long de l'année :

- **pendant les vacances scolaires** : des visites guidées du Château de Chenonceau pour les individuels : une guide vous emmène dans les jardins et vous raconte l'histoire de la construction du château et de ses propriétaires.



Durée 1h, 4 euros en supplément du billet d'entrée.

- **en été** : les VinoCroisières sont les soirées phares de l'office, des soirées «vins et patrimoine» pour découvrir le

Château de Chenonceau autrement. Embarquez sur la gabare et dégustez des vins de l'AOC Touraine Chenonceaux qui vous seront présentés par un viticulteur local.

Informations pratiques :

OFFICE DE TOURISME AUTOUR DE CHENONCEAUX – VALLEE DU CHER

Les bureaux : 1 rue du Docteur Bretonneau (Chenonceaux) – 8 rue Jean-Jacques Rousseau (Bléré). Accès PMR
Tél. 02 47 23 94 45 (Chenonceaux) – 02 47 57 93 00 (Bléré)
Mail : contact@autourdechenonceaux.fr
Site : www.autourdechenonceaux.fr
Facebook : www.facebook.com/autourdechenonceaux
Instagram : www.facebook.com/autourdechenonceaux





Malgré la pandémie toujours présente, le Comité de Jumelage a eu le plaisir de retrouver son homologue allemand pour fêter le jubilé de sa ville jumelle.

En effet, du 30 juin au 5 juillet 2022, une délégation d'adhérents et d'élus a pu faire le déplacement pour honorer l'existence, depuis 150 ans, de la ville de Garrel (Basse-Saxe) avec laquelle les communes du Canton de Bléré sont jumelées depuis bientôt 60 ans.

L'accueil chaleureux de nos amis, la réception en mairie par le nouveau maire, Monsieur Thomas Hoffmann, les visites et sorties qu'ils ont organisées

pour nous, et la soirée officielle qui a réuni plus de 500 personnes, ont conforté l'amitié réciproque qui s'est nouée des deux côtés du Rhin.

Dans le cadre des échanges de jeunes organisés chaque année, du 17 au 27 juillet 2022, un groupe de jeunes de 11 à 18 ans devait être reçu dans le Canton de Bléré.

Malheureusement, les nombreux cas de covid de part et d'autre, n'ont pas permis de réaliser cet échange.

Nous n'avons pas voulu faire courir aux jeunes et aux familles d'accueil, le risque d'être contaminés.

Après trois ans de report, nous espérons que 2023 verra aboutir cet échange.

Si vous souhaitez nous contacter ou assister à notre assemblée générale qui se déroulera en mars 2023 : la Présidente, Evelyne BREDIF - Tél. 06.82.64.15.25 – evelynebred@orange.fr

*La Présidente,
Evelyne BREDIF*

Informations pratiques :

La Présidente, Evelyne BREDIF
Tél. 06.82.64.15.25
Mail : evelynebred@orange.fr



sellierdiffusion.fr

- Peinture . Décoration
- Sols souples
- Signalétique
- Services

Découvrez la vidéo des 40ans de Sellier Diffusion.

1 rue de la Fosse Triomphe - 37150 Civray de Touraine - contact@sellierdiffusion.fr - 02 47 23 95 44



L'ASSAD-HAD est une association à but non lucratif qui offre aux habitants de la commune une **diversité de services pour leur permettre de rester chez eux, en toute sécurité, et pour faciliter leur quotidien.**

Engagée depuis plus de 60 ans pour le maintien et l'accompagnement à domicile personnalisé, nos équipes de professionnels sont mobilisées pour répondre à l'ensemble de vos besoins en matière de services et de santé à domicile.

Nous accompagnons une multiplicité de publics, que ce soit pour un besoin ponctuel chez des actifs ou des familles, ou un besoin plus permanent chez des personnes âgées ou en situation de handicap.

Acteur majeur sur le territoire de l'Indre et Loire, nous disposons de 16 antennes qui nous permettent de garantir une offre de proximité avec des équipes dédiées sur les besoins suivants :

SERVICES À DOMICILE

• **De l'aide et de l'accompagnement à domicile¹** : aide au lever/coucher, aide à la toilette, aide aux courses,

entretien du logement et du linge, maintien de la vie sociale

• **Des services à la personne** : entretien ménager, portage de repas, téléassistance, transport accompagné.

• **De l'aide à la parentalité** : aide aux tâches quotidiennes et soutien de la cellule familiale

SANTÉ À DOMICILE

• **De l'hospitalisation à domicile**, pour offrir une alternative à l'hospitalisation classique permettant au patient de conserver son intimité.

• **Des soins infirmiers à domicile**, pour assurer des soins d'hygiène et de confort auprès de personnes en perte d'autonomie.

• **Des soins et services adaptés aux malades d'Alzheimer et maladies apparentées**, avec les interventions à domicile de l'ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer).

¹⁾ En fonction des revenus, des aides peuvent être accordées par le Conseil Départemental.

Informations pratiques :

Antenne Service à domicile

13 rue Paul Louis COURIER - (Accès Place Gabriel Fauré) - 37150 BLERE
02.34.37.41.18 - blere@assad-had.org

Antenne Santé à domicile

1Bâtiment François 1er - ZAC Saint Maurice - 10 rue Jules Hiron - 37530 Nazelles Negron
02.47.70.42.43 - hadamboise@assad-had.org

Retrouvez tous les services : www.assad-had.org



INFO RECRUTEMENT

L'ASSAD-HAD recrute tout au long de l'année à proximité de votre domicile. CDI, CDD, Job d'été.

Le volume horaire peut être adapté en fonction de votre recherche.

Contactez le service recrutement : 02 47 36 29 29

formation-recrutement@assad-had.org

QUELQUES DATES À NOTER SUR VOS AGENDAS 2023 !

Récapitulatif des animations programmées sur notre commune, connues à la parution de ce bulletin (sous réserve de modifications)

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
Vendredi 6 janvier	Vœux de la municipalité	Municipalité	Centre Lorin de La Croix
Du 9 janvier au 5 mai	Concours photo	Municipalité	Mairie La Croix en Touraine
Jeudi 12 janvier	Assemblée Générale	Détente et Loisirs	Centre Lorin de La Croix
Jeudi 19 janvier	Assemblée Générale	Comité de jumelage Birštonas-La Croix en Tne	Centre Lorin de La Croix
Mardi 24 janvier	Assemblée Générale	Comité des Fêtes	Centre Lorin de La Croix
Vendredi 27 janvier	Concert Tourne sol Jeunesses musicales de France	Municipalité	Centre Lorin de La Croix
Vendredi 3 février	Assemblée Générale	Bibliothèque	Pavillon des Associations
Samedi 18 février	Carna-Boum soirée déguisée dansante	APE	Centre Lorin de La Croix
Vendredi 3 mars	Concert R-CAN (chansons françaises)	Municipalité	Centre Lorin de La Croix
Samedi 4 mars	Soirée Antillaise	Comité des Fêtes	Centre Lorin de La Croix
Samedi 11 mars	Plantation de Pommiers avec les Croqueurs de Pommes de Touraine	Municipalité et Association Edouard André	Parc Edouard André
Samedi 18 & dimanche 19 mars	Théâtre : Toc Toc (comédie de Laurent Baffie)	Compagnie des sans nom	Centre Lorin de La Croix
Samedi 25 & dimanche 26 mars	Loto	Les Archers de la Croix en Touraine	Centre Lorin de La Croix
Dimanche 2 avril	Chasse aux œufs	Association Parents d'Elèves La Croix (APE)	Parc Edouard André
Samedi 8 et dimanche 9 avril	Rallye Auto-Course sur les communes de Bléré, La Croix-en-Touraine et Civray-de-Touraine	Ecurie Auto-Course	Certains secteurs de la commune
Lundi 1^{er} mai	Journée Pêche et Randonnée (restauration sur place)	Comité des Fêtes	Etang des 3 Merlettes
Samedi 13 mai	Soirée Cabaret – Madame Sans Gêne	Municipalité	Centre Lorin de La Croix
Dimanche 14 mai	Color Run-Bike	Association Parents d'Elèves La Croix (APE)	
Vendredi 2 juin	Spectacle de fin d'année école maternelle	Ecole Yves Duteil + intervenant musical	Centre Lorin de La Croix
Samedi 3 et Dimanche 4 juin	Parc en Fête	Municipalité	Parc Edouard André
Lundi 5 juin	Spectacle de fin d'année école élémentaire	Ecole Joseph Joffo + intervenant musical	Centre Lorin de La Croix
Samedi 24 juin	Concert	Orchestre d'Harmonie de Bléré	Centre Lorin de La Croix
Dimanche 25 juin	Brocante	Sporting-Club La Croix	Autour du terrain de foot
Samedi 1^{er} juillet	Tournoi Football	Sporting-Club La Croix	Terrain de foot des Longérons
Samedi 8 juillet	Feu d'artifice et repas moules-frites	Municipalité et associations locales	Etang des 3 Merlettes
Samedi 22 juillet	Jour de Cher	Communauté de communes Autour de Chenonceaux et municipalités du canton	De St Georges sur Cher à Athée (écluse de Nitray)
Samedi 2 septembre (matin)	Accueil nouveaux arrivants habitants et entreprises	Municipalité	Mairie La Croix en Touraine
Samedi 2 septembre (après-midi)	Forum des associations La Croix en Touraine-Bléré	Municipalités de Bléré et La Croix-en-Touraine	Parc Edouard André
Samedi 30 septembre & dimanche 1^{er} octobre	Bourse aux jouets	Compagnie des sans nom	Centre Lorin de La Croix
Samedi 7 octobre	Repas de l'Âge d'Or	CCAS de la Croix en Touraine	Centre Lorin de La Croix
Samedi 14 octobre	Loto	Comité des fêtes	Centre Lorin de La Croix
Dimanche 22 octobre	Bouquante	Bibliothèque	Centre Lorin de La Croix
Samedi 18 novembre	Les Mademoiselles – Groupe de swing	Municipalité	Centre Lorin de La Croix
Samedi 25 & dimanche 26 novembre	Loto	Sporting-Club La Croix	Centre Lorin de La Croix

La Croix-en-Touraine



Urgences

- Police Secours 17
- Pompiers 18 ou 112
- SAMU 15 ou 112
- Centre Antipoison 02.47.47.47.47
- ENEDIS (ex ERDF) (urgence) 09.72.67.50.37
- GAZ (urgence) 08.00.47.33.33

Santé

- Cabinet Médical à La Croix : 02.47.57.86.86
- Site internet de la Maison de Santé : msplacroix37.wixsite.com
- Kinésithérapeutes à La Croix : 02.47.57.40.88
- Psychomotricienne à La Croix : 06.48.84.46.05
- Psychologue à La Croix : 07.87.26.34.25
- Orthophoniste à La Croix : 06.65.05.10.31
- Pharmacie à La Croix : 02.47.57.94.28
- Infirmiers à La Croix :
 - Cabinet médical route d'Amboise : 02.47.30.27.81
 - 7, rue Nationale : 02.47.23.51.74
- Cabinet Dentaire à La Croix : 02.47.30.21.54
- Pédiacre-Podologue à Bléré : 02.47.23.55.23
- Laboratoire d'analyses médicales à Bléré : 02.47.57.80.58

Administrations

- Pôle Emploi 02.47.23.34.00 / 3949
- Collège de Bléré 02.47.57.97.43
- École Élémentaire Joseph Joffo 02.47.23.54.10
- École Maternelle Yves Duteil 02.47.23.54.09
- Garderie Périscolaire élémentaire 06.86.78.92.45
- Garderie Périscolaire maternelle 07.85.66.72.96
- Restaurant scolaire 02.47.23.64.61
- Gare SNCF 3635 / 02.47.57.90.22
- Contact TER 08.91.70.55.55
- Gendarmerie de Bléré 02.47.30.82.60

Services

- TAXI (Ets Baillou) 02.47.57.91.96/
06.24.59.40.57
- Touraine Fil Vert : service à la demande 0800.123.037
- Croix Rouge - 56 rue de Loches à Bléré 02.47.23.50.62
(Samedi de 10h00 à 12h00)
- Conciliateur de justice à Bléré sur RDV 02.47.30.81.81
- Service des Eaux : communauté de communes 02.47.23.58.63
Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher
- La Poste (Relais) 02.47.23.20.64
(Magasin Proxi à La Croix en Touraine)
- Finances Publiques 08.09.40.14.01
- Préfecture d'Indre et Loire 02.47.64.37.37
- Communauté de Communes Autour de Chenonceaux
Bléré Val de Cher (39 rue Gambetta à Bléré) 02.47.23.58.63
info@cc-autourdechenonceaux.fr - www.cc-autourdechenonceaux.fr
- Déchets médicaux - Déchets ménagers 02.47.23.58.63
- Espace France Services 02.47.23.58.63
à la Communauté de communes
- Centre Médico-Social à Bléré 02.47.23.54.54
(2 place de la Libération - Lundi de 14h00 à 17h00
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00)
- Assistante sociale 02.47.23.54.54



 **RENAULT** 



Garage Roald MESTRE
 Mécanique - Tôlerie - Peinture - Toutes marques -
 Hybrides et électriques
 Agrément Assurances*

Location voitures - Vente Véhicules neufs et occasions
 2, rue Gustave Eiffel - 37150 BLÉRÉ
 Tél. 02 47 30 37 97

* Voir liste au garage

Taxis BAILLOU
La Croix en Touraine

7j/7 - Réservation souhaitable
 Toutes distances
 Transports de malades assis
 Gare - Aéroport - Sorties - Divers



02 47 57 91 96
06 24 59 40 57

taxis-baillou37@orange.fr - 2, La Chevalerie 37150 La Croix en Touraine



entendre



FABIEN DESNOUES
 Opticien Audioprothésiste
 50 rue du Pont - BLÉRÉ - 02 42 85 00 08



 **ALLIANCE FUNÉRAIRE**
 DE TOURAINE

L'art de vous accompagner
 avec **bienveillance.**

» COURTOIS
 Bléré • 02 47 57 93 71


 Notaires
 de France

**Votre notaire rend
 vos projets plus sûrs**

 **RABOT**
 ÉQUIPEMENT DE JARDIN

Tél. 02 47 57 62 09
 Z.I. La Boitardière - AMBOISE

HONDA STIHL Husqvarna

A votre service **6J/7**  Retrouvez-nous sur Facebook
www.rabotfreres.fr




 **ECB**
 Bléré

Nouveau 

Permis sur boîte automatique

1 rue du Général de Gaulle - BLÉRÉ
 autoecoleblere@orange.fr
 Tél. 02 47 30 20 32

RANCH DES TERRES NOIRES



Pension et cours d'équitation
CHEVAUX ET PONEYS

ADULTES ET
ENFANTS
+ 3 ANS

330 L'Écluse - 37150 La Croix-en-Touraine

TEL. 06 45 90 28 14 www.ranchdesterresnoires.com



 **STORISTES
DE FRANCE**
Stores Fenêtres Volets

www.storistes-de-france.com

DELAUNAY STORES

Face au camping - 37150 BLÉRÉ - **02 47 30 24 30**

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ; samedi, de 9h30 à 12 h



CHARPENTE COUVERTURE



MAISON OSSATURE BOIS

SPÉCIALITÉ :

COUVERTURE CHÂTAIGNIER -
ESCALIERS

52 rue de Tours - 37150 LA CROIX-EN-TOURAINNE
e-mail : infos@thibaultjoel.fr

Tél. 02 47 30 38 45

Port. 06 08 80 62 68